

Correspondances

sur

tous les objets du commerce de Riga

avec

Modèles de toutes sortes de documents

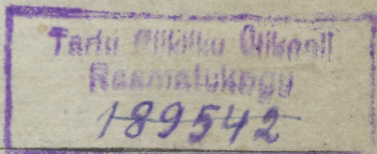
et

pièces qui s'y raportent,

suivis d'un

Dictionnaire

des termes de mer, phrases et expressions, qui sont d'usage en fait de navigation et de commerce maritime, pour servir d'instruction aux jeunes commerçants et pour faciliter la correspondance aux negociants.



à Riga 1804.

Imprimé chés J. C. D. Müller,
Imprimeur privilegié.

J. C. D. Müller

Subscribenten.

Exempl.

Se. Herzogl. Durchl. Alexander von Württemberg, General der Caval- lerie und verschiedener hohen Or- den Ritter.	— 1
Se. Erlaucht, der Herr Reichsgraf von der Pahlen, General der Cavallerie und verschiedener hohen Orden Ritter.	— 1
Se. Excellenz der Herr Civil-Gouver- neur und Ritter von Richter	— 1
Se. Excellenz der Herr Vice-Gouver- neur und Ritter von Beer.	— 1
Se. Exzellenz der Herr General-Major und Ritter von Arbousoff.	— 1
Herr Albers. (in Riga.)	— 2
— Ahrens.	— 1
— Alberling.	— 2
— Böncken.	— 1
— Blanckenhagen, J.	— 3
— Boysen.	— 1
— Cornet Braunschweig.	— 2
— Berens. T.	— 1
— Berckholz, G.	— 1

Exempl.

Herr Hofrath Bienemann.	2
— Bienemann, J.	1
— Bosse.	1
— Rathsherr Bruno.	2
— Brandenburg.	1
— de Bruyn, A.	1
— Brage.	1
— Brutzer, A. C.	1
— Baehrend, C. F.	1
— Consulent Bernhoff.	1
— Professor Brotze.	1
— Hofrath Behm.	1
— Boettcher.	1
— Badendieck.	1
— Berger.	1
— Berner.	2
— Berckholtz.	2
— Bürgermeister Barclay de Tolly.	3
— Hofrath Berens.	1
— Rathsherr Bulmerincq.	1
— Gottf. Bulmerincq.	1
— Hofrath Bartholomaei in Arensburg.	2
— Brinck. F. W., in Reval.	1
— Rathsherr Collins in Riga.	1
— Cleemann.	1

Exempl.

Herr Duborgh, D. C., in Reval.	1
— Rathsherr Deeters in Riga.	1
— Dohnberg.	5
— Drachenhauer.	2
— von Dellingshausen.	1
— Detenhoff.	1
— Doctor Dyrsen.	1
— Dorsch.	1
— Assessor Ebel & Comp.	10
— Elsing.	1
— Evrard.	1
— Vice-Consul Ellinger.	2
— von Essen.	1
— Fock, F.	1
— Freybusch in Reval.	1
— Falck, J., in Riga.	2
— Falck, J. E.	2
— Fenger.	1
— Fiedler.	1
— Fichtbauer.	1
— Eaber.	1
— Fürst.	1
— Secretair Friebe.	1
— Goraisky.	1
— Galander.	1

Exempl.

Herr Grafs.	2
— Gazie.	1
— Grave.	1
— Gruner.	1
— Graebener.	1
— Gundelach.	1
— Gernet.	1
— Grave, M. C.	1
— Groschopf.	1
— Hofrath Gruner.	1
— Grum in Reval.	1
— Gardyne in London.	2
— Guizetti in Moscow.	1
— Rathsherr Groschopf.	1
— Hafferberg.	1
— von Holst in Rujen.	2
— Holländer in Riga.	2
— Hunt.	1
— Consul Helmund.	7
— Hyronimus.	1
— Hilbig, G.	2
— Hilbig, J. F.	2
— Hilbig, J. G.	1
— Holst, Wm.	1
— Helmsing.	1

Exempl.

Herr Harmens, C. G.	2
— Hähnel.	1
— Holst, Math.	1
— Hesse.	1
— Heydemann.	1
— Harmsen & Co.	2
— Jacobs & Co.	4
— Jacobi.	1
— Jennrich.	1
— Jaacks.	1
— Jenisch.	1
— Secretair Jannau.	1
— Klein, B. C.	10
— Kafka.	1
— Knoop, P. H.	1
— Kyber.	1
— Klapper.	1
— Krüger, J. S. G.	1
— Kirchhoff.	1
— Rathsherr A. Kröger.	2
— Keuchel.	1
— Krüger, C.	1
— Kaul.	1
— Komprecht.	1
— Kröger, J. G.	1

Exempl.

Herr Kehler.	1
— Kolokolzow.	1
— Kagell.	1
— Kriegsmann.	1
— Consulent Koletzky.	1
— Kneisel.	1
— Krause.	1
— Koch, J. H.	1
— Koch, H.	1
— Secretair Knieriem.	1
— Kuhn.	2
— Kruber, in Petersburg.	3
— Consul Kuster, in Reval.	1
— König, Ludwig, in Riga.	2
— Loch, H. N., in Reval.	1
— von Lenz, in Riga.	1
— Lobach.	1
— Lehmann.	1
— Leth.	1
— Lange.	1
— Lee James, in London.	2
— Leinhaas, in Riga.	1
— Lindenblatt.	1
— Lamprecht.	1
— Lutzter.	1

	Exempl.
Herr Lanting.	1
— Langwitz.	1
— Lyra.	2
— Lunzer, J. D.	1
— Optikus Lehmann.	1
— Laser.	1
— Lange, J. C., in Reval.	1
— Müller, J. W., in Riga.	2
— Martens.	1
— Consulent Merkel.	1
— Mackprang.	1
— Muschat.	1
— Müller, G. W.	1
— Hofrath Meth.	1
— Schauspieldirector Meyrer.	1
— Morison.	6
— Marty.	2
— Mitchel.	2
— Michaelsen.	1
— Neudahl, P. G.	1
— Rathsherr Neuenkirchen.	1
— Fiscal Neminger.	1
— Poorten, M. U.	1
— Pander.	1
— Paetzen.	1

Exempl.

Herr Pauli.	1
— Poswon.	1
— Ponchet.	1
— Secretair Pychlau.	2
— Papow.	1
— Peltz.	2
— Pantenius.	1
— Petersen.	1
— Pychlau, J. W.	1
— Pierson.	5
— Consulent Pfannenstiehl.	1
— Pflugradt.	1
— Poppe, C., in Bremen.	2
— Rohde, in Riga.	1
— Richard.	1
— Agent Rodde, in Reval.	1
— Aeltermann Raawe, in Riga.	1
— Ramsay.	1
— Rohde.	2
— Ruttich.	1
— Röpenack.	2
— Richter.	1
— Rickmann, C. C.	2
— Rickmann, E.	1
— Radecki, G. D.	1

Exempl.

Herr Richter, J. M.	1
— Reimers.	1
— Rathsherr Stresow.	1
— Rathsherr Starck.	1
— Stofregen, A.	1
— Schnobel.	1
— Schwartz, A. H. Jor.	1
— Schröder, J. W.	1
— Schmemann.	2
— Sengbusch.	1
— Stavenhagen.	1
— Consulent Schlichting.	1
— Schwartz, A. H.	2
— Stritzky.	1
— Swibalski.	1
— Schlözzer.	1
— Stöfsiger.	1
— Stoppelberg, Jor.	1
— Stoppelberg, sen.	3
— Schlichting, J. F., in Reval.	1
— Schröder, J. H., in Riga.	1
— Schneider, G. W.	1
— Smit, P. B.	1
— Starcke, A.	1
— Sosat, J.	1

Herr Suhl, L. Jor.	Exempl.
— Tatter.	1
— Tesnow.	1
— Thomsen.	1
— Thiele, J. W.	1
— Tielemann.	1
— Trompowsky.	1
— Pastor Tiedemann.	1
— Tornquist.	2
— Tiling, F. A.	1
— Hofrath Voigt.	1
— Secretair Vieweg.	1
— Senateur Vollmers, in Bremen.	2
— Wevell v. Krüger.	1
— Weltzien, J.	2
— Witte.	1
— Windhorst.	1
— Winter, C. E.	1
— Wöhrmann, H.	1
— Würtenberger.	1
— Wegelin.	2
— Witte, G. D., in Reval.	1
— Witte, G. D.	1
— Wellerstrand.	1
— Zimmermann, C. L.	1

Table des matieres.

Lettres circulaires sur divers sujets, avec re- ponses	Pag. 1—10.
— de recommandation et de credit	— 11—13.
— d'avis de traittes tirées	— 14—15.
— — sur le commerce de chanvre et lin	— 16—17.
— — sur les grains et semences	— 17—19.
— — sur le commerce de bois	— 19—22.
— — sur les cendres, fer, cire &c.	— 23—25.
— — sur les sels, harangs &c.	— 25—26.
— — sur les cours des chan- ges et des espèces	— 26—27.
— — sur les frêts de navire &c.	— 28—30.

	Correspondance sur une expedition de chanvre et de lin	Pag. 30—43.
82	— sur une expedition de	
80	— matures &c.	— 43—56.
80	— sur une expedition de	
80—80	— blé	— 57—60.
—	— sur une commission	
80—80	— de semences	— 60—65.
—	— sur un envoi de tabac	
80—80	— d'ucraïne, cire, cen- dres, suif &c.	— 65—68.
—	— sur une consignation	
80—80	— de sel et de harangs	— 68—71.
—	— sur des operations de	
	— change, des espèces, escompte, rechange, protêts, agiot &c.	— 71—75.
—	— sur des consignations	
80—80	— et affrettements de na- vires &c.	— 76—80.
80—80	— sur un echouement	
	— avarie &c.	— ibid.
—	— au sujet du mécon- tentement et des re- proches d'un com- mettant	— 80—83.

Correspondance sur une faillite, avec des propositions d'un accommodement avec les creanciers Pag. 83 — 88.

Modèle d'une charte partie . . .	—	91 — 93.
— d'un connoissement . . .	—	94 — 95.
— d'un acte de bomerie . . .	—	95 — 96.
— d'une facture de chanvre et de lin . . .	—	97 — 98.
— d'un compte de vente . . .	—	99.
— — — courant . . .	—	100 — 101.
— — — de rechange . . .	—	ibidem.
— — — d'assurance . . .	—	102.
— — — simulé de mats . . .	—	103 — 104.
— — — de froment . . .	—	104.
— — — de graine de lin à sèmer . . .	—	105.
— — — de graine de lin de reste . . .	—	105 — 106.
— d'une lettre de change . . .	—	106 — 107.
— des endossements, acceptations &c. . . .	—	107 — 108.
— d'un reçu de maître de navire	—	108.
— d'une procuration en blanc - seing	—	Pag. 108 — 109.
— d'une quittance generale	—	109.

Modèle d'une avarie grosse . . . Pag. 110 — 112.

— d'une obligation hypothé-
caire. — 113.

— d'un parere — 113 — 114.

Recueil des termes de mer, phrases
et expressions qui sont d'usage
en fait de navigation. Par ordre
alphabetique — 115 — 148.

Ist zu haben:

In Riga bey dem Verfasser H. F. A. Tiling.

In Bremen bey den Herren Ucht & Poppe.

U n l e i t u n g

zur

französischen

Handlungs = Correspondenz

i n B r i e f e n

über alle Gegenstände des Rigaschen Handels,
nebst Formularen von Kaufmännischen Dokumen-
ten, und einer Sammlung von Kunstwörtern
und National-Ausdrücken, die beim Seewesen
üblich sind.

Tartu Riikliku Ülikooli
Raamatukogu

189542

R i g a , 1 8 0 4 .

Bedruckt von Julius Conrad Daniel Müller,
privat. Kron- und Stadtbuchdrucker.

Mit Bewilligung der Kaiserlichen akademischen
Censur zu Dorpat.

I.

Lettres circulaires sur divers sujets avec
des reponses.

Messieurs!

Permettés s'il Vous plait, que nous Vous don-
nions connoissance de l'establissement que nous
venons de former ici sous la raison (1) de Jou-
bert freres, dont ci-bas les signatures, aux
quelles seules Vous voudrés bien ajouter foi.

Les affaires de commissions, d'expedition
et de changes feront la base (2) de notre ne-
goce. Nous y donnerons toute notre applica-
tion, et nos soins, en gérant (3) les interêts
de nos amis avec l'honneteté la plus scrupu-
leuse. Mrs. N. et Comp. de Hamburg ou Mrs.
O. et Comp. d'Amsterdam peuvent Vous ras-
surer sur nos facultés. (4)

Nous Vous sollicitons Messieurs! de nous
favoriser de Vos ordres, Vous assurant que

nous ferons tous nos efforts pour gagner Votre confiance.

Agreés s'il Vous plait l'assurance de notre estime

Messieurs,

Vos très humbles et très Obeisst.

Servitrs.

Jean Joubert signera.

Joubert Freres.

et Henry Joubert :

Joubert Freres.

(1) Firma. (2) Hauptgegenstand. (3) wahrnehmen. (4) befriedigende Nachricht von unsern Umständen geben.

Reponse.

En reponse à l'honneur de Votre lettre du 1^{er} de ce mois, nous Vous devons bien des remerciements de l'annonce que Vous nous faites de Votre etablissement. Nous avons fait note de Vos signatures et Vous souhaitons de coeur un parfait succès dans toutes Vos affaires.

Nous nous prevaudrons (1) des offres de Vos services dès que l'occasion s'en presente,

agréés par contre (2) s'il Vous plait, ceux des nôtres, comme l'assurance de notre estime.

(1) Gebrauch machen. (2) empfangen Sie dagegen.

Autre lettre circulaire.

Nous nous donnons l'honneur de Vous prévenir par celle-ci, que nôtre sieur N. N. chef de notre maison, va se retirer des affaires, pour passer le reste de ses jours dans la tranquillité à la campagne. Veuillez bien agréer ses actions de grace (1) avec les nôtres de tous les temoignages de bienveillance, dont Vous avés eu la bonté de nous honorer.

Nous Vous annonçons en même tems, que notre dit sieur N. N. est remplacé (2) par notre nouvel Associé, Mr. O. P. que nous recommandons à Vos bonnes graces. Il reunira ses efforts aux nôtres, pour s'en rendre digne. Du reste notre commerce ne sera sujet à d'autre changement (3) qu'à celui des signatures, que Vous voudrés bien remarquer ci-bas et aux quelles seules il Vous plaira ajouter foi. (4)

Toujours dans la disposition de Vous ren-

dre service, nous signons avec une parfaite consideration etc.

(1) Dankefagungen. (2) wird ersetzt. (3) wird keiner andern Veränderung unterworfen seyn.
(4) Glauben beymessen.

Reponse.

Nous sommes favorisés de Votre lettre circulaire du 1er Decr. de l'année passée, qui nous annonce la dissolution (1) de Votre Société antérieure et la nouvelle que Vous venés de contracter avec Mr. O. P. sous la signature de N. et Comp. dont nous faisons bonne note.

Agreés nos felicitations cordiales à ce sujet, et soiés persuadés que nous sommes fort inclinés d'entrer en liaisons commerciales (2) avec Votre maison honorée, dès que l'occasion s'en presentera.

Nous nous flattons également, que Vous serés dans la disposition de nous confier une partie de Vos affaires, Vous assurant, que nous envisageons (3) et menageons (4) les interêts de nos amis comme les nôtres.

Nous sommes bien sincerement etc.

(1) Aufhebung. (2) Handels-Verbindungen,
(3) betrachten. (4) wahrnehmen.

Autre circulaire.

C'est avec la plus sensible douleur que nous Vous faisons part (1) du décès (2) de notre ami intime et associé aîné le feu Sieur N. qui après une courte maladie mourut le 10. de ce mois à l'âge de 65 ans.

Nous sommes intimement persuadés, que Vous prendrés sincèrement part à notre affliction, souhaitant que la Providence veuille Vous garder de si douloureux accidents.

Ce décès n'introduira aucun changement à la gestion (3) de nos affaires, qui seront continuées sous la même raison. Il Vous plaira remarquer seulement, que nous venons d'adopter en Associé (4) le fils aîné du défunt Mr. N. que nous recommandons à Vos bonnes grâces, qui participera en tout à notre commerce et dont Vous trouvés la signature au pied de celle-ci.

Veuillés bien nous continuer Votre amitié et Vos affaires. Nous tacherons unanimement (5) de nous concilier l'honneur de Votre confiance par les soins les plus assidus pour tout ce qui peut aboutir à Votre avantage.

Toujours disposés à Vous rendre service, nous avons l'honneur d'être parfaitement.

(1) mittheilen. (2) Todesfall. (3) Führung. (4) zum Compagnon aufnehmen. (5) gemeinschaftlich. (6) beförderlich seyn.

Reponse.

La triste nouvelle que Vous avés eu la bonté de nous donner du décès (1) de feu (2) Mr. Votre Associé le Sieur N. nous a causé infiniment du chagrin. Soies convaincu Mr. que nous participons cordialement à Vos peines, (3) et agréés s'il Vous plait notre sincère condoléance à ce sujet.

Nous voions avec satisfaction, que Mr. N., fils aîné du defunt est entré dans Votre société et nous Vous en faisons nos sinceres felicitations.

Rien ne sauroit nous faire plus de plaisir que de trouver de frequentes occasions à Vous donner des marques de l'estime et de l'attachement avec lesquels nous sommes bien sincerement.

(1) Absterben. (2) seeligen. (3) Kummer.

Autre lettre circulaire.

Etant parvenus au terme (1) de notre société avec notre Sieur N., des convenances particulières nous ont décidés à la dissoudre (2) et de continuer dorenavant le negoce pour notre seul compte et sous la raison de N. et Comp. dont ci-bas la Signature, à laquelle seule Vous voudrés ajouter foi.

Ce nouvel arrangement ne changera en rien la suite de nos affaires, ni nos maximes à les diriger. (3)

La confiance et l'amitié dont nos amis nous honorent, ne peuvent qu'ajouter (4) au zèle et à l'application que nous apporterons au menagement de leurs interêts. (5) Jaloux de conserver Votre estime et Vos ordres, nous redoublerons nos soins pour nous en rendre dignes de plus en plus.

Si d'après ces principes Vous jugés que nos avis sur les revolutions (6) dans nos articles Vous peuvent être utiles, nous mettrons toute notre attention à Vous en instruire et nous attendons Vos ordres à cet effet.

Du reste nous Vous prions de nous croire avec une parfaite consideration.

(1) das Ende unsrer Compagnieschaft. (2) aufheben. (3) unsre Grundsätze wonach wir sie betreiben. (4) müssen vermehren. (5) die wir in der Behandlung ihrer Angelegenheiten anwenden werden. (6) Veränderungen.

Autre lettre circulaire.

Nous prenons la liberté de Vous prévenir que d'un commun accord (1) et d'une bonne amitié notre Societé avec le Sieur N. est dissolue (2) à compter de ce jour. Notre maison reste chargée de la liquidation des affaires qui se continueront sous la même raison comme auparavant.

Agréés s'il Vous plait nos sincères remerciemens de la confiance et de l'amitié que Vous nous avés accordées, avec l'assurance que nous tacherons sans cesse de les conserver par l'honnêteté, l'exactitude et l'activité que nous apporterons à nos opérations (3) pour Votre compte.

Nous avons l'honneur d'être avec un parfait devouement.

(1) mit gemeinschaftlichem Einverständnis. (2) aufgehoben. (3) Verrichtungen.

II.

Lettres de recommandation, d'avis de
credit etc.

C'est Mr. N. qui aura l'honneur de Vous rendre cette lettre et lequel j'ai la satisfaction de Vous recommander.

Il s'entretiendra avec Vous sur le sujet de son voïage et Vous m'obligerés infiniment en l'assistant de Votre conseil et de Vos bons offices. (1) Les services et les complaisances que Vous voudrés bien lui rendre, seront pour moi de puissants motifs de la plus vive reconnoissance, dont je m'empesserai (2) de Vous donner des preuves dans toutes les occasions, aiant l'honneur d'être.

(1) Dienstleistungen. (2) bestreben werde.

Autre du même contenu.

La presente Vous sera rendue par mon ami intime Mr. N. que je prends la liberté de recommander fortement à Votre bon accueil (1) et à Vos bonnes grâces. L'amitié dont Vous m'honorés, m'est garant, (2) que Vous ferés tout ce qui depend de Vous, pour l'appuier (3) dans ses desseins et de lui rendre agreable son

sejour dans Votre ville. Vous ajouterez (4) par là aux obligations que je Vous ai, et je saisirai (5) avec empressement toutes les occasions, pour Vous rendre le reciproque. (6) Agréés s'il Vous plait l'assurance de la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

(1) geneigte Aufnahme. (2) ist mir Bürge.
 (3) unterstützen. (4) vermehren. (5) ergreifen.
 (6) Gegendienste leisten.

Recommandation d'un Associé voia- geant.

Notre Associé Mr. N. à son passage par Votre ville, aura l'honneur de Vous rendre ses devoirs en Vous presentant celle-ci. Permettés nous Mr. ! que nous reclamons en sa faveur Votre gracieux accueil et Vos bons offices. Comme il a principalement en vue de se concilier (1) de bonnes connoissances et d'utiles liaisons d'affaires, (2) avec notre maison, Vous nous obligerés infiniment, si Vous voulés bien l'appuier dans ce dessein. Soiés persuadé Mr. ! que nous nous efforcerons de faire honneur à Vos recommandations et que nous rechercherons (3) des occasions pour Vous

donner des preuves essentielles de notre reconnaissance.

Nous Vous prions encore de lui fournir les deniers (4) dont il pourroit avoir besoin et de prendre Votre remboursement sur Mr. N. de Hamburg chés qui Vous êtes accredité pour cet effet.

Nous avons l'honneur etc.

(1) erwerben. (2) nützliche Geschäfts-Verbindungen. (3) auffuchen. (4) Gelder.

Recommandation d'un étranger.

Nous nous donnons l'honneur de recommander à Votre bon accueil Mr. N. chef (1) de la maison de Messrs. N. et Comp. de St. Petersbourg. Cet ami aussibien que sa maison nous sont puissamment recommandés par des amis de toute confiance, et la connoissance personnelle que nous avons faite de Mr. N. a pleinement confirmé les idées avantageuses que nous avons conçues de lui. Nous lui avons confié avec plaisir une partie de nos affaires, et nous en aurons d'apprendre que notre recommandation ait contribué à former entre Vous et sa maison d'utiles liaisons. Nous sol-

licitons en sa faveur Votre protection et Vos bons offices, Vous assurant que nous envisagerons comme rendu à nous mêmes (2) tout ce que Vous aurés bien voulu faire à son égard, et que vous pouvés compter sur notre parfaite reconnoissance, comme sur l'attachement inviolable avec lequel nous sommes constamment.

(1) erster Compagnon. (2) als uns selbst erwiesen.

Lettre d'avis d'une traite.

Conformément aux ordres de Mr. N. de Paris, j'ai pris la liberté ce jour de tirer sur Vous à 65 jours de datte

Rd. 5000 de banque à l'ordre de N. Valeur du dit. auxquels il Vous plaira faire honneur, comme je ne doute point, que le dit ami n'y ait préparé l'accueil. (1)

Je Vous fais l'offre de mes très humbles services et suis avec estime.

(1) das nöthige besorgt.

Autre lettre d'avis.

Par l'ordre et d'après les dispositions de notre ami commun Mr. N. de Bourdeaux, je

me suis aujourd'ui prevalu sur Vous à 36 jours
de datte de

Rd. 500 — Ct. de Hollande à l'ordre de N. —

Valeur de N. et Comp.

400 — - à N. — Valeur en compte.

Rd. 900 — Ct. de Hollande lesquels je recom-
mande à Votre bon accueil, ne doutant pas
que notre dit ami ne m'ait accredité auprès de
Vous à cet effet (ne m'ait ouvert auprès de
Vous le credit necessaire.) Au cas contraire je
Vous prie de faire l'acceptation sous ma ga-
rantie, et si cela ne Vous conviendrait pas, (1)
Vous adresserés les porteurs (2) à Mr. N. qui
en ce cas là interviendra pour mon honneur
(3) (protegera mes traittes.)

Au surplus (4) j'ai l'honneur d'être

(1) wenn Ihnen solches nicht paßt. (2) Ein-
haber. (3) für meine Ehre sorgen wird. (4)
im übrigen.

III.

Lettres d'avis sur les revolutions dans le
commerce et dans les prix de tous les arti-
cles d'exportation et d'importation, com-
me aussi sur les frèts de navires, cours des

changes des especes etc. avec des offres de services.

Sur la situation du commerce de chanvre et de lins etc.

Riga, ce 1. May 1803.

Privé de Vos chères, j'ai l'honneur de Vous entretenir sur la situation actuelle de notre commerce de chanvres et de lins. La quantité des chanvres arrivés moiennant la descente des barques (1) annuelle, n'est pas si grande qu'elle étoit l'année passée, mais la qualité en est fort bonne. On ne voit pas jusqu'ici que la recherche de ces articles soit vive. Par consequent les vendeurs sont assés faciles, et la première sorte ou chanvre net s'obtient, (2) à Rd. 25 la seconde à Rd. 24 — la troisième à 23 et l'étope serancée ou Codille à Rd. 10 par Stb. Comme la guerre vient d'éclater (3) entre la France et l'Angleterre, les prix pourroient bien hausser par la suite.

Des lins nous avons reçu des grandes provisions et la qualité en est excellente. Mais puisque les demandes en'on nous fait de cet article sont considerables, les hauts prix sont

supportés. (4) Le lin Drujaner Rakitscher est acheté à Rd. 40. — celui de Marienburg à 42 etc. Il faut espérer que ces hauts prix seront réduits à un taux plus modéré, (5) quand les premiers vaisseaux seront expédiés.

Je souhaite que ces renseignements (6) puissent Vous déterminer à me donner un ordre pour ces articles. Soies persuadé Monsieur, que dans ce cas là j'apporterai tous les soins imaginables, pour l'exécuter aux mieux de Vos intérêts.

Je Vous salue sincerement.

(1) Abkunft der Strusen. (2) ist zu haben. (3) ausbrechen. (4) werden erhalten. (5) auf einen billigeren Fuß kommen. (6) Nachrichten.

Avis sur les grains (1) et semences. (2)

Riga, ce 2. Mars 1803.

N'aïant point reçu de Vos nouvelles depuis notre dernière lettre du 10 du mois passé, l'objet de celle-ci est, de Vous mettre au fait de la position actuelle (3) des prix des grains et semences et des apparences (4) qu'il y a pour la suite.

La recherche des blés de toutes sortes aiant été vive, surtout pour le Danemarc et la Suede, les prix s'en sont soutenus jusqu'ici. L'on paie maintenant pour le Seigle Rd. 70 — pour le froment Rd. 100 — pour l'orge Rd. 50 — et pour l'avoine Rd. 40 — par Last, au comptant, selon le poids et la qualité, et à livrer à la descente des barques au printemps prochain. Considerant que de grandes provisions vont arriver alors, il-y-a apparence, que les prix diminueront, pourvû que la paix soit conservée, comme dans le cas contraire ils peuvent prendre faveur (5) — Quant aux semences on rapporte que la dernière recolte en a été abondante et que la qualité en est bonne, ce qui paroît se confirmer aussi par la graine de lin à semer (6) que nous avons reçue et dont nous avons expédiée une assés grande quantité dans l'automne passée. Cette sorte, en futaillies, (7) se vend à present à f. 13 à 15 par tonne (baril.) La semence de lin à battre (8) à Rd. $3\frac{1}{2}$ — et la semence de chanvre à Rd. $2\frac{1}{2}$ par tonne de deux loof, à charger en grenier (9) Nous en attendons d'amples provisions (10) avec les barques, mais comme elles sont demandées, il n'est pas vraisemblable, que les

prix en seront plus bas au printemps. Si Vous trouvés des motifs pour quelque speculation dans ces articles, nous serons charmés de recevoir Vos ordres, Vous assurant que nous ferons nos derniers efforts pour le mieux de Vos intérêts.

Agréés s'il Vous plait l'assurance de notre attachement etc.

(1) Getraide, alles woraus Brod gemacht wird. (2) Saaten, Sämereyen. (3) gegenwärtig. (4) Ausfichten. (5) steigen. (6) Sæleinsaamen. (7) in Sonnen. (8) Schlagfaat. (9) los. (10) starke Zufuhr.

Sur les conjonctures du commerce de bois.

Riga, le 30. Avril 1803.

Je me réfère au contenu de ma dernière lettre du 20 Juillet, dont ci-joint la Copie. Etant privé depuis de Vos chères, j'ai le plaisir par celle-ci de Vous entretenir sur la situation actuelle de notre commerce de bois.

La descente annuelle des radeaux de Mats, (1) de bois de charpente (2) et toutes sortes de

boisages (3) vient d'avoir lieu ici, mais elle n'est pas à beaucoup (4) près si abondante qu'on l'attendoit. Par conséquent les prix se soutiennent. Des Mats arrivés, il n'y-a que peu de parties non vendues et parmi celles-là on trouve peu de pièces de grandes dimensions. Si l'on veut s'assurer de quelque partie considerable, il faut en faire le contract un an avant la descente. Ci inclus les notes de quelques parties qui s'attendent l'année prochaine, lesquelles s'obtiendroient maintenant à des conditions plus raisonnables. Pour celles qui viennent de descendre, l'on paie les prix suivants, savoir, Rd. 140, pour les pièces de 20 palmes, Rd. 160 pour 21, Rd. 200 pour 22. Rd. 230 pour 23, et Rd. 40 de plus pour chaque palme excedente. Pour les Beauprès le $\frac{2}{3}$ de ces prix là; grosses poutres dit Burtilles pour la moitié et volants à moulin (5) de 20 palmes Rd. 80 la pièce. Matreaux de 16 palmes à Rd. 30, et ceux de moindres dimensions ou Vergues (6) à proportion. Des poutres de sapin de 12 pouces d'équarrissage (7) taillées à vive arrête (8) pour solives, (9) sorte demandée pour l'Angleterre, la quantité arrivée est pareillement moindre qu'on l'attendoit; et comme elles sont fort recherchées,

les prix en d'oivent augmenter, de sorte, qu'on vient d'en acheter à Rd. $1\frac{1}{4}$ par toise de six pieds. Encore n'en peut on guere trouver de longues dimensions et seulement ceux de 3, 4 à 6 toises de longueur.

Si Vous souhaitez des reinseignements plus détaillés (10) sur ces objets, Vous n'avez qu'à ordonner et Vous me trouverez toujours prêt à Vous rendre service.

Je Vous salue de coeur etc.

(1) Masten Glößer. (2) Bauholz. (3) Holzwaaren. (4) bey weitem. (5) Mühlentruthen. (6) Stengen. (7) vierkant. (8) scharf behauen. (9) Lagen, Tragbalken. (10) ausführlichere Berichte.

Continuation.

Les poutrelles de sapin (1) de 11 à 13 pouces se vendent à raison de 10 — 12 gros par pied, à compter 90 gros par Rd. Il-y-en-a deux sortes principales ; l'une passe sous la denomination de sorte hollandoise, l'autre sous celle de Timmer ; la dernière qui n'est que de 11 à 12 pouces d'equarrisage vaut ordinairement 1 à 2 gros de moins.

Du bois de chêne nous avons reçu bonne provision. Poutres à merrin de 14 pieds de long ou Wagenschofs s'obtiennent à présent à Rd. 9 la pièce. Celles de moindre dimensions se vendent par Schok de 60 pièces — savoir: celles de 7 pieds de long, nommées Falsholz à Rd. 100; celles de 4 à 5 pieds ou Franschholz à Rd. 10 à 12; Douves à pipes et bariques à Rd. 6 à 8 par Schock. Planches de toutes dimensions sont fort chères. Vous en trouverez les prix cottés (2) dans la liste ci-bas, qui contient également ceux de nos autres articles.

Comme les vaisseaux destinés à charger du bois, n'arrivent à l'ordinaire qu'au mois de Juillet et Août, il est à craindre que les prix n'en haussent vers ce tems-là. — Or si Vous songés à faire quelque entreprise dans ces articles, il sera de Votre intérêt de me passer Vos ordres le plutôt qu'il sera possible. Je tacherai alors de Vous procurer tous les avantages, dont la nature de l'opération sera susceptible. (3) En attendant Vous voudrés bien agréer l'assurance de mon estime etc.

(1) Kleine fichtene Balken. (2) notirt. (3) so die Art des Geschäftes erlaubt.

Avis sur les cendres, fer etc.

Riga, le 20. Septbre. 1803.

Repondant à l'honneur de Votre chère du 10 du passé, par laquelle Vous me demandés des renseignements sur la situation presente de notre Commerce de Cendres, fer et autres articles, je m'empresse de Vous en pourvoir (1)

Nos Cendres n'ont pas été fort demandées durant l'été passée, de sorte qu'il s'en trouve encore bonne provision sur les lieux. (2) La Podasse blanche ou de couleur de nacre (3) et calcinée, première qualité se vend Rd. 18— seconde Rd. 16 et la troisième Rd. 14 par Sth. La première passe sous la denomination de Couronne et est marquée de deux clefs croisées; la seconde dite clef simple marquée d'une seule clef, et la troisième Wrack, c'est à dire le rebut ou le triage. — Des Cendres casseaux (4) ou Cendres bleues et dures il-y-a pareillement trois sortes, mais la qualité en est bien inferieure au prix (5) de la première et elles se vendent ordinairement deux ecus de moins par Sth.

La Vedasse se vend en tonneaux jaugés, (6) dont il-y-a douze sur le Last. La première sorte, nommée Couronne, vient d'être achetée à

Rd. 180 — seconde nommée Bullen Rd. 90 — et la dernière Wrack ou le rebut à Rd. 60 — par Last de douze tonneaux. Cette espèce de Cendre est à présent recherchée et paroît vouloir prendre faveur.

Des fers en barres il-y-a plusieurs sortes de différentes dimensions; (7) on en trouve d'un pouce d'equarrissage, et d'un demi pouce d'épaisseur sur $2\frac{1}{2}$ jusqu'à 4 pouces de large. La sorte nommée fer Zibelline (8) est préférée à toute autre et vaut (9) maintenant Rd. 14 à 16 par S^{ts}.

Chanvre est sans demande. La première sorte est offerte à Rd. 24 — seconde à Rd. 25 — troisième à 22 — et la Codille ou l'étope serancée à Rd. 10 par S^{ts}. Cire jaune s'achete à Rd. 110 — par S^{ts}. et il-y-en a peu de reste. Le total de la provision qui nous rentre annuellement de cet article, n'est que modique, et il faut la recueillir par des bagatelles (10) pour en fournir une quantité de quelque importance.

Je serai charmé si Vous trouvés des motifs à faire quelque speculation dans l'un ou l'autre de ces articles, et de recevoir Vos ordres, Vous assurant que dans ce cas là je mettrai tout en

œuvre pour faciliter Vos entreprises et pour les faire tourner à Votre avantage.

Au surplus j'ai l'honneur d'être.

(1) damit zu versehen. (2) in loco. (3) Perl-
Farbe. (4) harte blaue. (5) im Vergleich.
(6) gemessene Tonnen. (7) Maaß. (8) Bo-
bel. (9) gilt. (10) bey Kleinigkeiten zu-
sammensuchen.

Avis sur la situation du commerce de sel, de harangs etc.

Riga, ce 30. Juin 1803.

En reponse à la lettre que Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 du courant je m'empresse de Vous donner les avis desirés sur notre commerce de sel et de harangs. Comme il nous est arrivé de grandes provisions de sel de toutes parts au printems passé, les prix en ont été fort reduits. (1) Le sel de Setuval a été vendu à Rd. 42 — celui de Lisbonne à 40 — celui de Liverpool fin et blanc à 32 — celui de roc à Rd. 38 — le Croisic à Rd. 34 par Laste — et les autres sortes en proportion.

Mais puisque la guerre qui vient d'éclater (2) entre la France et l'Angleterre apporte maintenant des difficultés aux importations ultérieures, (3) il-y-a toute apparence que les prix se remettront par la suite. Le sel de France est recherché de préférence et il n'en reste que peu sur les lieux. Si Vous trouvez moïen de m'en faire des consignations, je ne doute pas de pouvoir Vous en procurer une vente avantageuse.

Les harangs de Svede sont fort demandés et se vendent actuellement à Rd. 80 par Last.

Des harangs de Hollande il-y-a peu de reste; la caque, huitième du baril, se vend à Rd. 5 et la seizième à Rd. 2. — Quant aux prix de nos autres articles je me réfère à la liste ci-incluse. Toujours à Vos ordres j'ai l'honneur d'être.

(1) gefallen. (2) ausbrechen. (3) weitere.

Avis sur la position des cours des changes et des espèces.

Riga, ce 10. Aout 1803.

Je reponds à Votre chère du 10 du passé.

Le merite (1) de la presente est de Vous marquer, que j'ai negocié (vendu) aujourd'hui partie de Vos remises savoir Rd. 1080 Court. de Hollande à raison de 8 pCt. de perte, faisant — Rd. 1000 — Alb. dont je reconnois Votre compte.

Le numeraire (2) est maintenant si rare et l'escompte si haut, qu'il est difficile de placer des effets (3) surtout sur Amsterdam. Le papier sur Hambourg au contraire est recherché. L'on en a disposé (4) au change d' 1 pCt. de perte avec apparence de prendre faveur, et je compte qu'il sera bientôt à pair. Les traittes sur Londres ne sont guere demandées, il s'en est passé aujourd'hui à 360 gl. par Liv. Stl. Ce cours baissera apparemment.

Les ducats de Hollande cordonnés se changent à raison de Rd. 2, 20 gl.; les écus neufs à 3 pCt. d'Agio.

Roubles monnoïé d'argent 140 Cop. Assignations de Banque 170 Cop. par Rixd. Menue monnoïe, nommée pièces de cinq 7 pCt. de perte.

J'ai remarqué qu'il ne Vous convient pas de faire des acceptations à decouvert, (5) je m'y étois bien attendu et j'en ferai part à notre ami.

Les virements de change (6) me sont odieux
autant qu'à Vous.

Je Vous salue et suis.

(1) Absicht. (2) baar Geld. (3) Wechsel
zu begeben. (4) begeben. (5) in blanco
accept zu gehen. (6) Wechsel-Neutereyen.

Avis sur les frets de navires etc.

Riga, ce 1. Mai 1803.

Faute de sujet interessant et pour ne pas
Vous incommoder d'un port de lettres inutiles,
j'ai suspendu ma reponse à Votre chère du 10.
Decbre. de l'année passé, qui m'est parvenue
en son tems. Le contenu etant en regle, (1)
elle n'xigeoit pas une prompte reponse.

La navigation etant ouverte ici, je le crois
de mon devoir de Vous informer de ce qui se
fait dans les affrettements de navires et des ap-
parences qu'il y a pour la suite. Il est arrivé
ici une centaine de vaisseaux, parmi lesquels
il-y-a plusieurs cherchant frêt, et l'on vient de
contracter des affrettements pour les ports de
la Hollande à raison de fl. 36 — et 38 — par
Laste de seigle, pour pavillon neutre avec 10
pCt. d'avarie ordinaire et 1 fl. de chapeau, c'est

à dire fl. 36 — pour Amsterdam et 38 pour les ports de la Meuse, (2) et ces Frères font cours. (3)

Il s'en est fait pareillement pour quelques ports de la Manche et de l'Océan, savoir pour Dunkerque à fl. 45 — pour Boulogne à 48 — et pour le Havre à 40 — par Laste.

Les frets pour l'Espagne, le Portugal et pour la Méditerranée ne sont pas encore fixés. (4) Comme la Marine de France a fait contracter ici des approvisionnements considérables de Mâtures, les grands bâtiments seront recherchés et auront de hauts prix. Un navire neutre du port (5) de 200 Last propre à charger du bois de construction pour Brest, auroit peut-être fl. 25000 — en bloc. (6) Ces affretements ne se font à l'ordinaire qu'au mois de Juillet, puisque les bois ne sont pas prêts à être chargés avant ce tems là. Pour Lubeck on paie Rd. 10 — par Laste et les vaisseaux sont chargés par cueillette. (7) Si Vous jugés à propos de me consigner quelques uns de Vos navires, je ne doute pas de pouvoir Vous procurer des frêts avantageux, et dans ce cas là Vous pouvés compter sur mon zèle pour Vos intérêts. Au surplus je dois Vous observer que

les navires à fonds de cale, ou à carène plate, (8) sont les plus propres à charger des Matures.

Quant aux prix de nos productions je me réfère à la liste-ci-incluse. Du reste veuillez bien agréer l'assurance de mon attachement.

(1) abgemacht. (2) nach der Maas. (3) werden allgemein bezahlt. (4) angelegt. (5) groß. (6) in der Rouge. (7) mit Stückgut. (8) von flachem Boden.

IV.

Correspondances suivies et détaillées sur toutes sortes d'expéditions maritimes etc.

Sur une expédition de chanvre et de lin.

Bayonne, ce 20. Janvier 1803.

Votre maison respectée nous aiant été recommandée par notre ami E. C, de Hamburg, et dans la pleine confiance que Vous êtes pourvus de tous les moïens nécessaires, pour

nous servir de façon à justifier l'idée favorable que nous avons conçue de Vous, nous nous sommes décidés à faire un essai avec Vous. Ainsi, pour entamer une liaison d'affaires. (1) nous Vous prions de nous acheter dans le tems le plus favorable et aux prix les plus justes qu'il sera possible.

Trois cens Schippd. de chanvre première
qualité.

Deux cens - - - - - seconde.

Cent - - - - - de lin Druyaner.

Rakitscher.

Cinquante - - - - - de Badst. geschnitten.

Le tout de la qualité la plus exquise que Vous trouverés sur Vos lieux, car les articles de ce genre d'une moïenne qualité ne sauroient nous convenir en aucune façon.

Pour le transport de ces objets nous donnerons nos ordres dans le tems à notre ami Mr. R. de Hambourg, pour pourvoir à l'affrettement. C'est aussi sur cet ami que Vous aurés à Vous prevaloir du montant à mesure que Vous ferés l'achat, aiant préparé bon accueil (3) à Vos traittes.

Nous nous confions tranquillement en Vous Monsieur par rapport à l'activité et aux soins

que Vous apporterez à tout ce qui peut aboutir (4) à notre avantage, puisqu' aussi bien (5) il dependra uniquement de la manière dont Vous menagerés nos interêts, si ce petit essai sera suivi d'opérations plus considerables.

En attendant Vos avis en tems, nous avons l'honneur d'être bien sincerement.

(1) eine Geschäftsverbindung anfangen. (2) sich bedienen. (3) für die Annahme gesorgt. (4) abzwecken. (5) zumal da.

Riga, ce 23. Fevrier 1803.

En reponse à l'honneur de Votre chère du 20 du mois passé je Vous suis infiniment obligé de la preuve de confiance que Vous me donnés en me commettant Vos ordres pour l'achat de

Trois cens Schippd. de chanvre 1re qualité.

Deux cens - - - - - 2de.

Cent - - - de Lin Druyaner Rakitscher.

Cinquante - - - Badstuben geschnitten.

à être expediés pour Votre port par le navire que

Mr. R. de Hamburg affretera pour cet effet, et de prendre mon remboursement sur cet ami.

Soiés persuadé Monsieur, que je mettrai toute mon ambition à effectuer cette commission de la façon la plus avantageuse pour Vous qu'il soit possible, pour repondre à la recommandation de nôtre ami commun de Hamburg ausibien qu'à la confiance dont Vous m'honorés.

Puisque nous sommes précisément dans l'époque, où des achats considerables se font des sùsdits articles, et ne pouvant y prevoir une baisse de prix, je n'ai pas hésité (1) de m'assurer (2) provisionnellement (3) pour V. C. de Stb. 200 — de Chanvre 1re. qualité à Rd. 25 par Stb., argt. comptant, à livrer à la descente des barques (4) au bout du Mois de Mai, par N. et Co.
 100 — de Lin Druyaner Rakitscher à Rd. 38 argent comptant, à etre livré à la rouverture des eaux. (5)

Dont il Vous plaira faire note de conformité.
 (6) Pour mon remboursement je me suis prevalu aujourd'hui, suivant Vos ordres, sur Mr. R. de Hamburg à 65 jours de date de

Rd. 8089 — faisant au Change d' 1 pCt. de
perte (7) Rd. 8000 d'alb.

que je passerai dans l'avoir (8) de V.
compte, Vous desirant d'en vouloir faire
autant. (9)

Je continuerai mes soins et mon activité
pour Vous procurer, également le reste des ob-
jets ordonnés, (10) aux conditions les plus
raisonnables dont la situation présente de nôtre
marché est susceptible. (11) Les prix de nos
articles n'ont guère éprouvés de changements (12)
depuis ma dernière lettre; toutefois Vous les
trouverés cottés (13) au bas de celle-ci.

Au surplus je Vous prie de vouloir bien
agréer l'assurance de mon devouement.

(1) Keinen Anstand genommen. (2) mit zuzu-
sichern. (3) vorläufig. (4) bey Abkunft der
Strusen. (5) bey erst offenem Wasser. (6)
gleichförmig zu notiren. (7) damno, (8) im
Credit. (9) ein gleiches. (10) beordnete Waa-
ren. (11) die bey jezigen Umständen möglich
sind. (12) sind unverändert. (13) notirt.

Riga, ce 23. Fevrier 1803.

Notre ami mutuel (1) Mr. O de Bayonne
 Vous aura prevenu, qu'il m'a chargé d'une
 expedition de Lins et de Chanvres pour son
 compte et que je prendrois mon rembourse-
 ment sur Vous, en consequence de quoi j'ai
 ce jour pris la liberté de tirer sur Vous à 65
 jours de date

Rd. 3000 à l'ordre de N.N. Valeur de O. et Co.

— 2000 — — — — — du dit

— 3080 — — — — — en compte.

Rd. 8080 de banque, aux quels il Vous plaira
 faire honneur, ne doutant point, que le susdit
 ami n'y ait préparé l'accueil necessaire. (2)

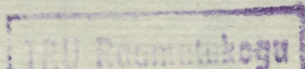
Je Vous fais l'offre de mes services sur ces
 lieux et Vous salue sincerement.

(1) gemeinschaftlicher. (2) Nöthiges besorgt.

Hambourg, ce 10. Mars 1803.

L'honneur de votre lettre du 23. du passé
 m'est bien parvenu, et les traites que Vous
 m'avisés avoir passées sur moi à la concurrence

(1) de Rd. 8080 de banque, seront duement



accueillies (2) pour le compte de Mr. O. de Bayonne.

Selon les ordres de cet ami je viens d'affreter le Navire galiote danois L'Aigle, Capit. N. N. du port de 80 Lastes, (3) pour emporter de Votre port à Bayonne les marchandises que Vous aurés à y expédier pour le dit ami, à raison de Mk. 12 de banque pour le Stb. de Chanvre, et de Mk. 10 pour le Lin, suivant la Charte partie - ci incluse, par laquelle Vous verrés les details (4) de cet affretement et dont Vous Vous servirés dans le tems. Le Capitaine partira pour Votre port en l'est (5) aussitôt que les eaux seront navigables et je Vous prevendrai de son depart.

Je Vous rends graces de Vos offres de service, et Vous assurant de mon parfait reciproque (6) à cet effet, j'ai l'honneur d'être avec considération.

(1) zum Belauf. (2) angenommen. (3) groß 80 Last. (4) das nähere. (5) in Ballast. (6) gleicher Bereitwilligkeit.

Bayonne, ce 16. Mars 1803.

J'ai reçu l'honneur de Votre lettre du 23. passé par la quelle Vous m'annoncés l'achat de

Stb. 200 de Chanvre 1re qualité à Rd. 25 et
— 100 de Lin Druyaner Rak. à — 38

dont je fais bonne notte. Mais je suis bien fâché de voir, que le terme de la livraison soit si reculé, (1) par où cette expedition sera retardée. Cependant comme il n'y-a-pas remede, il faut bien passer par là (2). Je vois d'ailleurs que Vous Vous êtes prevalu de Rd. 8080 de Banque sur Mr. R. de Hambourg au Change d' 1 pCt.

dont je ferai ecriture de conformité. (3)

J'espere que Vous aiés réussi à l'achat du reste et j'attends Vos avis ulterieurs (4) à ce sujet.

Je Vous recommande la plus grande diligence et célérité (5) dans Vos opérations lors de l'arrivée du navire. Vous aurés soin que les papiers soient dressés en bonne regle (6) et Vous remettrés un Connoissement à Mr. R. de Hambourg, pour qu'il puisse ordonner les assurances.

Vous aurés soin lors de la reception, que les marchandises soient toutes de la première qualité, car toute autre ne peut me convenir (7). Enfin je m'en rapporte pleinement à Vos soins (8) comme à Votre honnêteté aiant l'honneur d'être avec consideration.

(1) so spät. (2) sich gefallen lassen. (3) gleiche Buchung. (4) weitere. (5) Schnelligkeit. (6) gehöriger Form. (7) kann mir nicht dienen. (8) verlasse mich auf ihre Sorgfalt.

Riga, ce 1. Avril 1803.

Je me raporte à la lettre que j'eus l'honneur de Vous écrire le 23. Fevrier dont je Vous remets ci-joint la Copie et Vous confirme le contenu en tous ses points. Depuis ce tems là je me trouve sans l'honneur de Vos chères.

J'ai réussi à m'assurer du reste des Chanvres savoir de

Stb 100 1re qualité à Rd. 25

— 200 2de — — — 24 par Stb.

aux conditions precedentes, Mais quant au reste

du Lin, j'ai rencontré infiniment des obstacles, à en faire l'achat à un prix raisonnable. Le commerce de lin en general est entouré (1) cette année de mille difficultés, puisque nous n'en avons reçu que peu de provision pendant l'hyver et que les demandes sont fortes. J'ai néanmoins réussi à obtenir les Stb. 50 de lin Badstuben geschnitten à Rd. 32 par Stb., dont Vous voudrés bien faire note et par où Votre ordre se trouve complété.

Mr. R. J. de Hambourg me previent (2) qu'il a affretté le Navire galiote danois l'Aigle du port de 80 Lastes monté par le Capitaine N. Nielsen pour l'expédition des dites marchandises et que ce vaisseau partiroit pour ici le plutôt possible. A son arrivée je ferai tout ce qui dependra de moi, pour l'expedier promptement. Notre riviere vient de charier (3) et les glaces sont sorties sans causer de dommage.

Les lins s'enlevent (4) à des prix enormes. Chanvres ne sont guère demandés. Il Vous plaira voir les prix actuels de toutes nos marchandises par le prix courant ci-joint. — Au surplus j'ai l'honneur de Vous saluer.

(1) verknüpft. (2) meldet mir. (3) wir haben Eisgang gehabt. (4) werden weggerissen.

Riga, ce 3. Mai 1803.

Depuis ma dernière du 1er. du passé à laquelle je me réfère, je me vois favorisé par l'honneur de la Vôtre du 30, Mars. En passant sous silence ce qui est en regle, j'ai maintenant le plaisir de Vous annoncer l'heureuse arrivée du Navire destiné à l'expédition des marchandises empletées (1) pour Vous. Or comme il y-a encore près d'un mois avant que les nouveaux chanvres puissent être livrés et que ce retard de l'expédition Vous seroit préjudiciable à plusieurs égards et pourroit même tourner à un detrimement sensible (2), je l'ai cru de mon devoir de faire des arrangements par où l'expédition peut se faire sur le champ. Comme il-y-a heureusement encore quelques chanvres sur les lieux de l'ancienne provision, j'ai réussi à composer (3) avec le vendeur qu'il m'en livrera la quantité achetée en remplacement (4) des nouveaux, moiennant une augmentation du prix d'un Rd. et demi par Sth. Je suis persuadé que Vous approuverés cette demarche, d'autant plus que nous nous trouvons dans une crise relativement aux affaires politiques et que par consequent la

plus grande célérité dans les opérations est essentielle (5). Deplus comme il n' y-a que 20 jours de planche (6) de stipulés dans le contract d'affrettement, (7) Vous auriés été sujet à païer pour les jours de retardement (8). Je me mettrai tout de suite à l'expédition du Navire et Vous remettrai les documents et pièces de sa cargaison dèsqu'il sera chargé.

En attendant j'ai l'honneur d'être avec un veritable attachement,

(1) angeschafft. (2) einen beträchtlichen Schaden verursachen. (3) veraffordiren. (4) in der Stelle. (5) nothwendig. (6) Liegetage. (7) Certe Parthie. (8) Ueberliegetage.

Riga, ce 20. Mai 1803.

Vous trouvés ci-joint la Copie de ma dernière lettre du 3 du courant, dont je Vous confirme le contenu.

Par celle-ci j'ai le plaisir de Vous mander que le Navire l'Aigle Capitaine N.Nielsen est non seulement chargé et depeché (1) mais aussi parti, aiant mis en mer ce matin. Le vent étant favorable, et le

vaisseau bon voilier (2) conduit par un Capitaine intelligent et sobre, il-y-a toute apparence qu'il aura une heureuse et courte traversée. Dieu veuille le conduire à bon port!

Je Vous remets ci-incls les connoissements et factures de son chargement, savoir de

52	balles de Chanvre net	se montant à Rd.	2710
58	do. de Chanvre Ausschufs	- - -	2503
75	ballots de Lin Druj. Rakitscher	- - -	5790
40	do. de Badstuben geschnitten	- - -	2108
300	barres de fer de Zibelline	- - -	892

ensemble Rd. 14013

dont j'ai chargé Votre compte. Comme par contre je l'ai credité de mes traittes d'aujourd'hui à 65 jours de date sur Mr. R. de Hambourg de Rd. 7309 de banque faisant au pair (3) la même somme en albrs. et par où Votre compte courant se trouve soldé (4) suivant l'extrait ci-joint.

Comme le dit Navire avoit la carène fort aigue (5), il m'a fallu lui donner une petite quantité de fer pour plomber (6) le vaisseau et pour le mettre à l'abri de tout accident. D'ailleurs la quantité des marchandises achetées ne

pouvant compléter tout l'encombrement (7) du vaisseau, j'ai cru devoir forcer sur le Chanvre (8) dont je me promets Votre approbation.

J'ai remis un exemplaire de chaque connoist à Mr. R. pour faire compléter et regler les assurances dans la police.

Je souhaite ardemment que ce premier essai tourne à Votre avantage et que Vous soïés content de mes operations.

Du reste j'ai l'honneur de Vous assurer de mon entier devouement.

(1) abgefertigt. (2) guter Seegler. (3) al pary. (4) abgeschlossen. (5) von scharfem Bau. (6) Ballast steif machen. (7) Raum. (8) mehr Hanf laden.

Correspondance sur une expedition de matures etc.

Riga, ce 20. Fevr. 1803.

Repondant à l'honneur de Votre lettre du 10. passé, je Vous suis infiniment obligé de la marque de confiance que Vous avés la bonté de me donner en me commettant l'achat de 2 à 3 chargements de Mats et autres bois sui-

vant la note des assortiments que Vous m'en remettez.

Soiés fortement persuadé Monsieur que je ferai mes derniers efforts pour executer Vos ordres de la manière la plus avantageuse pour Vous dont la nature de cette opération soit susceptible et que j'épouserai Vos interets en tous points avec l'honnêteté la plus rigoureuse et parfaitement comme les miens propres.

Les parties de Mats et Matreaux dont je Vous ai précédemment communiqué les notes d'assortiment sont déjà vendues hormis celle de No. 3. et comme j'ai été rassuré (1) sur la bonne qualité de celle-ci, je n'ai pas hésité d'en traiter avec le propriétaire qui est homme de probité et d'ailleurs de mes amis. Nous sommes enfin convenus sur l'achat de cette partie aux conditions suivantes savoir

Mats de 23 palmes	- - - - -	Rd. 240 —
— — 22	— - - - -	— 200 —
— — 21	— - - - -	— 160 —
— — 20	— - - - -	— 110 —
et pour chaque palme descendante Rd. 30 de moins.		
Matreaux de 16 palmes	- -	Rd. 30 —
— de 15 à 16 palmes	- —	20 a 10 —
Vergues de 11 à 6 palmes	- -	— 9 a 5 —

Mats beauprés aux deux tiers des prix susdits.

Mats courts ou grosses poutres de 17 palmes
58 a 60 pieds de longueur
et au dessus, dits burtilles
pour la moitié du prix des
Mats.

Volants de moulin (2) de 16 palmes et 60 pieds
à Rd- — la pièce.

Je Vous prie de vouloir bien faire note de cet achat ne doutant point de Votre approbation. Cette partie qui est réputée (3) une des plus belles, suffira apparemment pour remplir la capacité (4) de deux Navires du port de 130 à 150 Lastes ou environ. Cette partie s'attend ici parmi les radeaux de Matures qui à l'ordinaire descendent la rivière au mois de Juin et Juillet. Lors de l'arrivée et à la reception j'aurai tous les soins imaginables d'obtenir les Mats aussi bons et aussi francs de vices (5) qu'il sera possible. Cependant Vous n'ignorés pas que pour le choix il faut nous en rapporter (6) aux jurés trieurs de Matures (7) qui choisissent les pièces et les rangent dans leurs classes respectives (8), en sorte, que l'acheteur est obligé d'accepter et de recevoir ce qu'ils ont reconnu bon pour telle ou telle sorte.

Toutefois, ils ne peuvent pas faire passer pour bonnes des pièces vicieuses (9) comme celles qui sont courbées, chargées d'aubiers (10) ou de noeuds pourris (11) &c.

Quant aux planches je les ordonnerai à tems et les ferai élire rigoureusement. Pour celles de grosses dimensions savoir les prusses ou planches de tillac (12) je les ferai scier et couper à la mesure de France conformément à Votre designation. (13)

Les esparres doubles et simples (14), gaules ou manches de gaf (15), varrangues (27), bois fendu (16) et autres menus bois (17) pour remplir les interstices et pour bien arrimer (18) les chargements, s'obtiendront sans difficulté.

Puisque Vous me chargés de pourvoir aux affrettemens des batimens (19) pour cette expedition, je viens d'écrire et d'ordonner à mes amis Mrs. N. N. de Amsterdam d'en traiter tout de suite avec les armateurs (20) de leur connoissance et de préférer les grands Kofs qui sont ordinairement les plus propres à charger des Matures, car aiant la Carène platte, il n'ont pas

besoin de charger du fer ou autres marchandises lourdes au fond de Cale (21) pour plomber le vaisseau.

J'aurai les renseignemens (22) de Mrs. N. N. à ce sujet par le retour du courier. Que si (23) contre mon attente les prix des frêts auroient trop haussés en Hollande, il faudroit me resoudre à suspendre les affrètemens jusqu'au prinptems, quand nombre de Navires viennent ici cherchants (24) et qu'on peut souvent composer (25) à des conditions plus raisonnables qu'en Hollande, aiant d'ailleurs l'avantage de les voir, et même de les faire mesurer.

J'ai fait notte que j'aurai à me rembourser sur Mr. L. de Hambourg, chés qui Vous m'aves ouvert le credit necessaire à cet effet, dont cet ami sans doute ne tardera à me passer la confirmation. Cependant comme les achats de bois ne se font pas au comptant comme ceux de nos autres articles, et sans avance des fonds je ne m'en prevaudrai qu'après la reception des bois et lors de l'expedition.

L'hyver tire à sa fin, depuis quelques jours nous avons le degel et nous attendons la debacle des glaces (26) sous peu de jours.

Enfin je Vous réitere l'assurance que je

veillerai pour Vos interêts à tous égards et avec l'attention la plus empressée aiant l'honneur d'être avec le plus parfait attachement.

(1) mich überzeugt habe. (2) Mühlen-Ruthen.
 (3) gehalten wird. (4) Raum. (5) so fehler-
 frey, (6) uns verlassen. (7) geschwornen
 Masten = Brackern. (8) besonderen Classen.
 (9) fehlerhaften Hölzern. (10) Splint. (11)
 Knasten. (12) deck Planken. (13) Vorschrift.
 (14) doppelte und einfache Boots = Masten.
 (15) Riffers. (16) Splitttholz. (17) kleines
 Holz. (18) zur guten Stauung. (19) Ordre
 zur Befrachtung der Schiffe. (20) Rheedern.
 (21) unten im Raum. (22) Nachricht. (23)
 wenn aber. (24) Fracht zu suchen. (25)
 schließen. (26) Aufbruch des Eises. (27) Ribben.

L'Orient, le 24. Mars 1803.

Je reponds à l'honneur de Votre chère du
 20. du passé par la quelle j'ai remarqué l'achat
 que Vous venés de faire d'une partie de Mats
 dont Vous me donnés la specification ; Vous
 avés acquiescé (1), il est vrai, à des prix fort

hauts, néanmoins j'y consens pourvûque les Matures soient aussi bonnes que Vous me les depeignés (2). Je Vous recommande la dernière attention au choix et à la reception. Vous n'oublierez point que toutes les pièces de grandes dimensions sont destinées pour St. Malo. Il me tarde d'apprendre (3) que Vous aïés réussi aux affrettements sous des conditions raisonnables. Enfin j'ai observé tout ce que Vous me marqués du reste. Mettant la plus grande confiance dans Votre probité comme dans Vos soins, je me rassure (4) sur la bonne execution de ces expeditions et ne trouvant plus rien à observer, j'attendrai Vos avis ultérieurs (5) et suis avec estime.

(1) zugestanden. (2) mir schildern. (3) mich verlangen zu hören. (4) verlasse mich. (5) fernere Berichte.

Riga, ce 5. Mai 1803.

Par l'honneur de Votre chère du 24 passé j'ai vu avec satisfaction que Vous approuvés l'emplette que j'ai faite pour Vous de la

partie de Mats dont je Vous ai remis la specification.

Je suis infiniment sensible à la confiance que Vous me temoignés. Soiés parfaitement persuadé Mr., que je mettrai mon ambition et ma gloire à m'en rendre digne.

Je suis charmé de pouvoir Vous donner des bonnes nouvelles par celle-ci. J'ai encore réussi à m'assurer d'une partie de Mats des plus belles qui arrivent ici, savoir celles de Branisky dont la notte sous ce pli (1). Vous verrés que les prix en sont un peu plus modérés que ceux de la première. Il Vous plaira faire notte de cet achat.

Cette partie suffira pour l'encombrement d'un bâtiment d'environ 250 Lastes en sorte que Votre ordre se trouve completté par là.

D'ailleurs je viens de recevoir avis de mes amis d'Amsterdam qu'ils ont conclus avec les armateurs sur les Navires suivants, savoir

1. La Flute Sophie, Capt. Johann Adrian, du port de 350 Lastes, frettée en bloc à

être chargée à Riga pour St. Malo, de Matures et autres menus bois pour l'arrimage, à raison de fl. 25000, 5 pCt. d'avarie ordinaire et 20 ducats de gratification au Capitaine, avec 40 jours de planche pour la charge et decharge (2) et fl. 40 de dedommagement pour chaque jour de retardement.

2. Le vaisseau Kof Cathérine, Capt. Nic. Siemers, du port de 120 Lastes, affretté en entier pour la somme de fl. 10000 et 15 ducats de chapeau au Capitaine, à être chargé en bois à Riga et destiné pour le port de Brest, avec 30 jours de planche et fl. 20 pour chaque jour de delai.

Comme mes amis me rassurent sur la capacité (3) de ces batiments et que d'ailleurs les frèts sont assés raisonnables dans les occurences presentes, je ne doute pas que Vous n'en soïés satisfait.

D'après les avis de mes amis, ces Navires appareilloient (4) en toute diligence pour mettre à la voile pour ce port au plutôt.

Les radeaux de bois commencent à descendre et les parties achetées pour Vous s'attendent sous peu de jours. Je fais préparer les prusses (5), planches (6) et autres menus bois pour l'arrimage [et je ferai tout ce qui dépend de moi pour avoir ces chargements tout prêts vers l'arrivée des Navires.

Les prix des bois se soutiennent et paroissent même vouloir hausser. Le Chanvre est en calme (7), mais le Lin continue à être recherché vivement. Dans les grains il n'y a point d'action. Il Vous plaira voir les derniers prix de tous ces articles par la liste-ci-jointe. Depuis quelques jours il nous arrive nombre de vaisseaux, parmi lesquels il y a plusieurs chargements de sel, mais cet article est à present d'une defaite difficile (8), puisque nous en sommes amplement approvisionnés.

Du reste je Vous prie de vouloir bien agréer le temoignage de mon devouement.

(1) eingeschlossen. (2) zum laden und löschten.
 (3) gute Beschaffenheit. (4) machten sich fertig. (5) Planken. (6) Bretter. (7) Mit Hanf stille. (8) Von schwerem Absatz.

Riga, ce 20. Mai 1803.

En me référant au contenu de ma dernière lettre du 5 du courant, dont voici la Copie, et privé depuis de Vos chères, j'ai le plaisir de Vous annoncer l'heureuse arrivée des deux Navires affrettés pour Vos Matures. La Flute Sophie a mouillée (1) dans notre rade et le Capitaine, auquel je viens de parler, m'annonce qu'elle ne sauroit entrer au port faute d'eau sur la barre (2), mais que l'eau hausseroit dès que le vent se tourne du Nord, qu'il entroit alors en toute diligence et qu'il me donneroit avis aussitôt qu'il auroit delesté (3) et qu'il seroit prêt à charger.

Le Kof Cathérine se trouve actuellement dans notre port et va remonter la rivière (4) jusqu'au quai pour se débarasser du lest.

La majeure partie des mats étant reçue et la plupart des planches prête, rien ne sauroit retarder le chargement.

Je Vous remets ci-joint la note des Matures telles qu'elles ont été reduites (5) par le

choix du juré trieur. Vous verrés que le nombre des petits matreaux s'est accumulé (6), mais je me flatte qu'ils auront cours (7) à Brest ou à Rochefort, et je les distribuerai (8) dans les chargements destinés pour ces ports.

Ayant païé maintenant la majeure partie de la valeur (9) des bois, j'ai commencé à me rembourser suivant Vos ordres, ayant tiré ce jour sur Mr. L — de Hambourg à 65 jours d. d. Rd. 13130 de banque faisant au change d' 1pCt. de perte Rd. 13000 alb. que je porte au credit de Votre compte.

Au surplus j'espère être bientôt à même de Vous annoncer l'expédition de quelqu'un des vaisseaux et de Vous en passer les documents.

En attendant j'ai l'honneur d'être avec une consideration distinguée.

(1) geanfert. (2) Droogte. (3) Ballast gelöst. (4) herauf kommen. (5) ausgefallen sind. (6) sich gehäuft haben. (7) verkäuflich seyn werden. (8) vertheilen. (9) größten Theil des Werthes.

Riga, ce 30. Juin 1803.

Privé de Vos chères je me réfère au contenu de ma dernière lettre datée du 20. passé dont Vous avés la Copie ci jointe pour le cas qu'elle ne Vous seroit pas parvenue.

Maintenant j'ai le plaisir de Vous annoncer l'entière expedition des Navires Sophie et Cathérine, dont voici les documents savoir

Connoisst. et Fact. de Mats, de Matreaux &c. par la

Flute Sophie Capt. Joh. Adrian pour

St. Malo, se montant à Rd. 18305

Dito dito de Matures &c. par la Cathérine,

Capt. N. Siemers pour Brest, se

montant à - - Rd. 13020

dont j'ai chargé Votre compte, comme par contre je le creditorai de mes traittes d'aujourd'hui sur Mr. L— de Hambourg à 65 jours d. D. à la concurrence de Rd. 15000, faisant au change actuel de pair, la même somme en alb. dont il Vous plaira faire écriture de conformité. Je remets par le courier d'aujourd'hui à Mrs. N. N. d'Amsterdam un exemplaire des connoissements avec une specification détaillée des chargements et de leur valeur, pour qu'ils puissent en commettre les assurances.

La Flute Sophie mit à la voile avanthier et le Kof Cathérine est entré en mer ce matin. Le vent étant favorable, j'sepère que ces vaisseaux auront un court trajet. Dieu veuille les conduire à bon port!

J'ai fait tout ce qui étoit en mon pouvoir Monsieur, pour effectuer ces expéditions de la façon la plus avantageuse qu'il étoit possible et par consequent j'ai lieu de me flatter que Vous serés content de mes opérations.

J'attends tous les jours le batiment affretté pour le reste des bois auxquels je ne laisserai pas de donner pareillement la plus prompte expedition lors de son arrivée.

Les prix de toutes sortes de bois prennent faveur, notamment (1), du bois à merrin (2) ou poutrelles de chène de 14 et 7 pièds de longueur comme aussi du bois de charpente et de construction (3) ou des poutres de sapin quarrees, taillées à vive arrête (4).

Toujours devoué à Vos services je suis avec un veritable attachement.

(1) besonders. (2) Wagenschoß. (3) Zimmer- und Bauholz. (4) scharf behauen.

Sur une expedition de blé.

Nantes, ce 30. April 1803.

La presente Vous sera acheminée par mes amis Mrs. N. & Co. d'Amsterdam, qui m'ont dit tant de bon de Votre maison, que je me suis déterminé à Vous commettre une commission pour une petite quantité de blé. Vous voudrés donc bien m'acheter de suite

40 Lastes de froment et

20 — de seigle aux conditions les plus avantageuses qu'il soit possible et me l'expedier par un bon Navire neutre, que Vous trouverés sans doute à affretter chés Vous à un prix raisonnable. Mais Vous mettrés les plus grands soins pour obtenir les grains de bon poids et de la meilleure qualité, car de la drogue (1) ne peut me convenir à aucun prix.

A l'expedition Vous férés passer les documens aux susdits amis, Vous les chargerés d'y effectuer l'assurance et Vous Vous rembourserés sur eux du montant. Dans la persuasion que Vous aurés mes interets au coeur, j'ai l'honneur d'être.

(1) schlechts Gut.

Riga, ce 20. Mai 1803.

Je dois bien des remerciements à mes amis Mrs. N. & Co. d'Amsterdam de Vous avoir re-commandé ma maison. Soiez persuadé Monsieur, que je Vous servirai avec les soins les plus particuliers pour Vos interets, pour répondre à la bonne idée (1) que mes amis Vous ont donnée de moi.

Je Vous suis infiniment obligé de la commission dont Vous avés la complaisance de me favoriser savoir de

40 Lastes de fromment et
20 — de seigle à être expediés pour Votre port par un Navire neutre.

Ayant deja reussi à obtenir un bon Navire Kof nommé Cathérine de Barth monté par le Capitaine S. Siemers au fret de fl. 36 par Laste, 10 pCt. d'avarie ordinaire et 1 fl. de chapeau, qui est tout prêt à charger, j'ai acheté d'une bonne partie de fromment de Pologne du poids de 120 fl la quantité ordonnée, comme aussi 20 Lastes de seigle du poids de 117 fl à Rd. 70 par Laste. Je ne perdrai point de tems à

charger le dit Navire, et aussitôt qu'il sera expédié, j'en ferai passer les pièces (2) à nos amis d'Amsterdam, pour qu'ils puissent pourvoir aux assurances et je me prevaudrai sur eux du montant.

Vous voudrés bien voir les prix de nos marchandises par la liste ci-jointe. Je Vous prie de donner cours (3) à l'incluse et de me croire avec un parfait devouement.

(1) die gute Meynung zu bestätigen. (2) die Papiere. (3) zu befördern.

Riga, ce 1. Juin 1803.

Permettés, s'il Vous plait, que je me rapporte à la copie ci-jointe de ma dernière lettre du 20. passé.

Vos blés etant maintenant chargés et le Navire prêt à mettre en mer par le premier vent favorable, j'en remets aujourd'hui les papiers à Mrs. N. & Co. d'Amsterdam avec ordre d'y ordonner les assurances.

Vous trouvés sous ce pli, copie de la facture se montant à Rd. 7000 que j'ai disposés ce jour à 65 jours de date sur les d'ts amis au change de 10 pCt. de perte en Rd. 770 Cour. de Hollande et par le moïen de quoi cet objet se trouve soldé.

Je ne doute pas que Vous ne soïés content de mes opérations et je me flatte que Vous me continuerés Vos ordres.

Les grains sont recherchés et pourroient éprouver quelque rehausse, cependant le nouveau cru des blés promet une abondante récolte.

Je Vous prie de faire passer l'incluse à son adresse et suis avec attachement.

Sur une Commission de semences.

Riga, ce 24. Sept. 1802.

J'ai reçu par le dernier courier Vos deux chères du 5. et 8. du courant à la fois. Par la première Vous avés la bonté de m'ordonner l'achat de

500 Tonnes de graine de lin à semer à être

chargées pour Votre port par la première occasion de Navire opportune. Votre seconde me confirme cet ordre ajoutant, qu'une centaine de Tonnes de plus ne feroit point de difference, pourvú que la semence soit belle et à bon marché, mais au cas qu'elle soit rare et à haut prix, de m'en tenir (1) à la quantité susdite; comme aussi que je prendrois mon remboursement ou sur Vous même, ou bien sur Mr. A. de Hambourg suivant le cours de change le plus avantageux.

J'ai fait bonne notte de tout cela et je tâcherai de remplir Vos ordres de la manière la plus avantageuse dont les circonstances soient susceptibles. Cependant je suis mortifié de Vous marquer que le commerce de semences paroît vouloir prendre un tour bien infavorable (2), puisque la recolte de ces articles a manquée cette année et par consequent il ne nous en arrive que peu de provisions de la campagne. Pour surcroit de malheur (3) les pluies continuelles ont rendu les chemins presque impracticables ce qui met obstacle au transport (4), desorte que les premiers prix ont été fixés fort hauts, savoir à fl. 16 à 18 par

Tonne pour la première qualité et l'on en veut maintenant 20. J'ai infiniment du regret, que Vous aïés rencontré des conjonctures si contraires. Néanmoins comme j'ai Vos ordres positives pour l'achat, j'ai cru devoir les effectuer. Ainsi j'ai acheté pour Votre compte

500 Tonnes de nouvelle graine de lin à semer,
première qualité, à fl. 20 par
Tonne,

dont je Vous prie de faire note de conformité.

J'ai ordonné de la place de cale (5) pour l'embarquement de cette semence dans le Navire neutre nommé Sophie Capt. R. Schilling, destiné pour Votre port, à raison de Rd. 16 de banque par Laste de 12 Tonnes avec 1 Mk. de chapeau. Ce vaisseau va remonter la rivière et aussitôt que la graine est chargée je Vous en remettrai les connoissemens et la facture.

En attendant j'ai l'honneur d'être très parfaitement.

(1) es betwenden zu lassen. (2) widrig gehen wird. (3) Was das schlimmste ist. (4) die Anfuhr erschweret. (5) Schiffs-Räume angenommen.

Riga, ce 26. Octobre 1802.

Voici la Copie de ma dernière lettre du 24 passé dont je Vous confirme le contenu.

Votre graine de lin étant chargée et le Navire pret à partir, je Vous remets ci-inclus le connoissement et la facture de 500 Tonnes de nouvelle graine de lin à sémer se montant à - - Rd. 3000 dont j'ai débité Votre compte.

Comme d'après mon calcul le change est plus profitable sur Hambourg que sur Votre place, j'ai tiré aujourd'hui sur Mr. A. de Hambourg à 65 jours de date Rd. 2500 de banque faisant au change d'un demi pCt. de gain en alb. Rd. 2512½ que je passerai dans l'avoir (1) de Votre compte. Vous trouverez également sous ce pli un extrait de Votre compte courant dont la solde Vous revenant (2) est de Rd. 135 que je passerai eur nouveau compte.

J'espère que Vous serés content de la qualité de la graine qui est véritablement belle;

aussi j'ai eu soin de la faire bien cribler et empaqueter en de bonnes futailles dont les fonds ont été goudronnés (3).

Si Vous jugés à propos de faire quelque speculation dans nos autres sortes de semences pendant l'hiver, j'aurai soin de Vous en assurer des meilleures parties. Vous n'ignorés pas (4) sans doute que selon nos loix il n'est pas permis d'exporter la graine de lin en futailles (5) que jusqu'à la Mi-Mai et qu' après ce tems-là elle est réputée (6) vieille ou graine de reste et ne peut être chargée qu'en grenier (7) ou en sacs, comme toutes les autres sortes de semences, ce qui est ordonné pour empêcher toute fraude et falsification, et que je crois devoir observer pour Votre gouverne.

La graine de lin restante de l'année passée du poids de 114 fl se vend Rd. $3\frac{1}{2}$, la sorte dit Schlagsaat, dont on presse de l'huile Rd. $2\frac{1}{2}$ et la graine de chanvre de 98 fl Rd. 2 par Tonne de 2 Loof, hors de futailles.

Nous avons déjà un froid rigoureux et de fortes gelées, avec de bons chemins de neige.

Il semble que nous aurons un hiver prématuré et que les eaux seront prises de glace (8) dans peu. Dans ce cas là plusieurs vaisseaux non engagés seroient obligés d'hiverner (9) ici.

Je Vous prie de remarquer les prix de nos autres productions par la liste ci-jointe et Vous salue cordialement.

(1) Credit. (2) Ihnen zukommend. (3) verpachtet. (4) wird Ihnen nicht unbekannt seyn. (5) Gastagien. (6) angesehen als. (7) los. (8) daß wir geschlossenes Wasser haben werden. (9) überwintern.

Sur un envoi de Tabac d'Ukraine, de cire, suif, cendre etc.

Riga, ce 20. Mai 1803.

J'eus l'honneur de Vous écrire en dernier lieu (1) le 12. du passé Vous accusant reception (2) de la Votre du 13. Mars. Depuis ce tems je me vois privé de Vos nouvelles.

Comme je ne prevois point de baisse (3) au prix du Tabac d'Ukraine et qu'il - y - ait

même lieu à craindre qu'il ne hausse, j'ai jugé à propos d'effectuer l'achat de la quantité ordonnée et j'ai réussi à obtenir pour Vous d'une très bonne partie

Stb. 150 de tabac d'Ukraine en feuilles, au prix
de Rd. 12 par Stb. argent
comptant,

dont il Vous plaira faire note.

J'en ai ordonné de la place de cale dans le Navire Marguerite, Capt. J. Jensen pour Lubec, au fret courant de Rd. 12 par Laste de 6 Stb.

Puisque Vous ne voulés pas que le tabac soit emballé en nattes, comme il est d'usage ici, je le ferai emballer dans des barils et aussitôt qu'il sera chargé je Vous en remettrai le compte avec le connoissement.

Suivant Vos ordres je Vous ai expédié par le Capitaine N. N. suivant le connoissement et facture ci incluse

1 boucaut (4) de cire jaune dont le montant	
est de	- - - - Rd. 510
1 tonneau de suif à chandelles	- - — 85
1 dito de Podasse à clef simple	- — 105
1 dito de Vedasse à Couronne	- — 20

que je passe en Votre debit et Vous prie d'en faire écriture de conformité.

Le suif, aussi bien que les chandelles de Russie sont fort recherchés. Fer de Sibirie a augmenté de prix pareillement. La meilleure sorte vaut (5) maintenant Rd. 16, Chanvre net Rd. 25, Lin Druj. Rak. Rd. 40, huile de chanvre Rd. 20 par S^H.

N'aïant plus rien à observer je Vous salue et suis avec devouement.

(1) zuleßt. (2) den Empfang anzeigend. (3) Abschlag im Preise. (4) Tönnchen. (5) gilt.

Riga, ce 1. Juin 1805.

Je Vous confirme ce que j'eus l'honneur de Vous mander le 20. passé et n'aïant point reçu de Vos nouvelles du depuis, je Vous remets ci-joint le connoissement et la facture de 36 barils de tabac d'Ukraine en feuilles, chargés sur le Navire Marguerite, Capt. J. Jensen, dont le montant est de - - - Rd. 2100 dont j'ai débité Votre compte.

Pour mon remboursement j'ai tiré ce jour à 36 jours de date sur Mr. J. de Hambourg Rd. 2142 de banque faisant à 1 pCt. de gain la susdite somme par où ce poste est raïé. (1)

Le Capt. Jensen à mis en mer ce matin. Dieu veuille le conduire à bon port!

Je me recommande à la continuation de Vos ordres et suis inaltérablement.

(1) ausgeglühen.

Au sujet d'une consignation de sel et de harangs.

Riga, ce 30. Juillet 1803.

Par l'honneur de Votre chère du 20. passé j'ai reçu les connoissemens de 200 moyes de sel de Setuval (1) et de 400 caques (2) de harangs de Suède que Vous avés eu la bonté de me consigner par le Navire Concorde, Capte. R. Siemsen, avec l'ordre de les vendre le mieux possible et de Vous faire des remises pour le produit.

Je Vous suis fort redevable de cette marque de Votre amitié et Vous assure que j'apporterai les soins les plus assidus pour Vous en procurer la vente la plus avantageuse dont la situation actuelle de notre marché soit susceptible. Aussi le vaisseau en question vient d'arriver ici et la décharge se fera sous peu de jours. Cependant je suis fâché de Vous mander que le sel est maintenant de difficile débite (3), puisqu'il nous en est arrivé depuis 4 semaines plus de 40 chargements, de sorte que le sel de Setuval est offert au prix modique de Rd. 40 par Laste, sans trouver de vendeurs. Je me donnerai néanmoins toute la peine imaginable pour obtenir ce prix là, ne seroit-ce qu'à quelques mois de terme. Quant aux harangs les conjonctures sont d'autant plus favorables, vû que nous en avons reçu peu de provision. Ils ont été vendus en dernier lieu à raison de Rd. 80 par Laste de 12 caques. Je hâterai la vente de l'un et l'autre objet dès qu'ils seront débarqués (4) et les harangs triés et délivrés, je Vous pourvoirai de bonnes et sûres remises pour le net produit.

Les autres sortes de sel se vendent pareillement à vil prix (5) savoir celui de Lisbonne

à Rd. 36, de Noirmoutier à Rd. 30, de Liverpool blanc à 25 et le sel de roc à Rd. 32 par Laste.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération.

(1) St. Ilbes. (2) Tonnen. (3) schwer abzugeben. (4) gelöscht. (5) schlechten Preis.

Riga, ce 10 Août 1803.

Ma dernière lettre du 30. passé Vous annonçoit l'arrivée du Capte. R. Siemsen avec le sel et les harangs que Vous m'avez consignés par ce Navire et Vous informoit de tout le nécessaire à ce sujet. Depuis j'ai reçu ces marchandises et j'en ai effectué la vente le mieux qu'il m'a été possible. Les harangs étoient de mauvaise qualité, de sorte, que la plupart en a été réduit à rebut double (1) ce qui en diminue fort le produit. Ci - joint je Vous en remets les comptes de vente, le net produit du Sel étant

	Rd. 1413.
et celui des harangs	— 1710.
	<hr/>
	ensemble Rd. 3123.

Comme le sel est vendu à 3 mois de terme et que Vous souhaitez que je Vous en escompte (2) le produit, j'ai chargé 1 pCt, pour le Du - croire (3) dans le compte de vente et je Vous remets ci - inclus à 65 jours de datte

Rd. 2000. — { de banque en ma traite sur
1123. — { Mrs. N. & Co. d'Altona pa-
 { ïable à Hambourg,

faisant au pair la susdite somme, dont il Vous plaira procurer le necessaire et en solder ces objets.

Je Vous tiendrai instruit des revolutions que peuvent éprouver ces articles et je me recommande à Vos ordres ulterieurs.

(1) zu doppelt Brack. (2) discontire. (3) Del - credere.

Sur des affaires de change. du numeraire des especes (1), escompte, rechange, agio et ce qui y - a rapport.

Hambourg, ce 20, Mai 1803.

Quelque aversion que j'aie de tout credit à decouvert (2), j'ai tant d'amitié pour Vous, que je ne saurois Vous refuser celui que Vous

me demandés. Vous pouvés donc disposer sur moi jusqu'à la concurrence (3) de Rd. 5000 de banque, mais à condition que Vous me fassiez de prompts retours à l'échéance (4), sans m'exposer à la nécessité de profiter des jours de grace (5), ce qui est toujours préjudiciable au credit d'un banquier, ou bien de me mettre dans le cas d'avoir recours (6) à des moïens couteux pour me faire caisse (7).

Vos remises Rd. 2500 de banque sur Mrs. N. & Co. sont acceptées et je Vous en tiendrai compte aussitôt la rentrée.

Toujours dans la disposition de Vous être utile je suis avec estime.

(1) Preis der Spezies. (2) Blanko Credit.
 (3) zum Belauf. (4) Rimeffen bey Verfall.
 (5) Respit-Lage, (6) anzuwenden. (7) mir Geld zu schaffen.

Reponse.

Riga, ce 3. Juin 1803.

En reponse à l'honneur de Votre chère. du 20. passé je suis très sensible à Votre complaisance en m'accordant un credit à decouvert de

Rd. 5000 de banque. Soies persuadé Monsieur, que je n'en ferai usage qu' au besoin ou bien, lorsque les cours de change peuvent rendre un benefice réel (1), ce qui paroît être le cas dans ce moment. C'est pourquoi j'ai pris la liberté aujourd'hui de disposer sur Vous à 65 jours de datte

Rd. 1500 de banque à l'ordre de N. N. Valeur
du dit,

auxquels Vous voudrés bien faire honneur, dans la parfaite assurance que je Vous pourvoirai du remboursement avant l'échéance (2).

Nos cours de change aussi bien que le numeraire des espèces se soutiennent toujours; Vous les trouverés cottés (3) au pied de celle-ci.

Je Vous salue cordialement et suis de coeur.

(1) wesentliches Nutzen. (2) Vor Verfall. (3) notirt.

Hambourg, ce 10. Juin 1803.

Voilà Vos traittes de Rd. 2000 du 10. passé echues il-y-a deux jours de courier (1) et je manque de retours!

Est-ce ainsi Monsieur, qu'on remplit ses

engagements, et qu'on en use vis à vis d'amis (2) qui mettent une parfaite confiance en nous ? Si Vous Vous y prenés de cette façon (3), Vous m'obligés à resilier (4) le credit que je Vous ai accordé.

J'attends le remboursement de Vos traittes sans faute par l'ordinaire prochain (5) et suis avec égard.

(1) seit zwey Posttagen abgelaufen. (2) gegen Freunde handelt. (3) Wenn Sie so zu Werke gehen. (4) einziehen. (5) künftiger Post.

Hambourg, ce 30. Juin 1803.

Votre remise de Rd. 500 de banque n'aïant pas été acceptée, je Vous la retourne ci incluse avec le protest et le compte de rechange se montant à Rd. 512, Vous priant de m'en fournir d'autres par le retour de la poste.

Mr. N. de Stettin aïant reconnu Vos traittes pour son compte, Vous êtes affranchi de Votre obligation (garantie) à ce sujet.

Les effets à longue vue (1) sont difficiles à placer (2) et l'escompte continuant toujours

haut, il est de Votre intérêt de préférer des remises à courte échéance (3), c'est pourquoi je laisserai échoir (4) celle du 20. passé et je Vous en marquerai la négociation (la vente).

Je n'ai pas pu réussir jusqu'ici à l'achat des piastres et des ducats ordonnés aux prix limités. Ces espèces sont recherchées. Je continuerai mes soins à cet effet.

Je ferai présenter Vos premières de change (5) sur Mr. N. N. et si elles sont accueillies je les rendrai aux porteurs des secondes. (6)

Vos traites Rd. 3000 sur Mr. N. de Bergen endossées à l'ordre de P. & Co. se trouvent domiciliées chés moi (7) de sorte que Vous pouvez être tranquille à ce sujet. D'ailleurs le tireur aussi bien que l'acceptant et l'endossant sont tous des gens solvables.

Je Vous salue et suis avec beaucoup d'égard.

(1) Papier auf lauge Sicht. (2) schwer zu begeben. (3) kurze Sicht. (4) ablaufen lassen. (5) Ihre Prima-Wechsel. (6) an Einhabern der Secunda. (7) sind domiciliert in meinen Händen.

Sur des consignations et des fretemens
de Navires, avec avis d'un échouement (1), avarie simple etc.

Stettin, ce 1. Mai 1803.

La presente Vous sera rendue — s'il plait à Dieu — par le Capitaine Johann Klein conduisant mon Navire galiote à trois mats et deux ponts (2), nommé Constance du port de 200 Lastes qui est pret à partir pour Votre port.

A son arrivée Vous voudrés bien l'assister en tout de Vos bons offices et lui fournir les deniers (3) necessaires aux besoins du vaisseau (4) au moïen de doubles reçus (5) prenant Votre remboursement sur Mrs. R. & Co. d'Amsterdam. Je Vous prie en même tems de lui pocurer un fret avantageux pour quelque port du Ponant (6), mais non pour la Mediterranée, puisque ce Navire n'est pas appareillé (7), à cette heure pour les voïages de long cours (8) — Je

m'en rapporte (9) entièrement à Vos bons soins et suis avec estime.

(1) Strandung. (2) drenmastig Galliot und Zwenckeder. (3) Gelder. (4) zum Schiffsbehuf. (5) gegen doppelten Schein. (6) westlichen Hafen. (7) ausgerüstet. (8) Weite Reisen. (9) Ich verlasse mich.

Riga, ce 15. Mai 1803.

En reponse à l'honneur de Votre chère du 1. de ce mois je Vous suis fort obligé, d'avoir bien voulu m'adresser Votre Navire Constance, monté par le Capitaine Johann Klein, mais j'ai d'autant plus de regret qu'il me faille Vous donner la mauvaise nouvelle que par des coups de vents violents (1) du Nord ce Navire a eu le malheur d'être poussé sur les grèves (2) de Domesnes. Heureusement, et par l'assistance du gentilhomme du lieu il a été remis à flot (3) et amené dans notre port. Le Capitaine est venu en ville et m'a rendu Votre lettre en m'annonçant que le Navire a contracté une voie d'eau (4) qui l'oblige de radouber (5). Il va se rendre à bord pour faire remonter le

Navire (6) jusqu'au chantier (7) où il mettra le vaisseau en carène (8) pour en soigner la réparation. Je ne manquerai pas de l'assister en tout ce dont il aura besoin, et la réparation faite, je ferai dresser (9) les comptes de cette avarie, et Vous les passerai dans le tems. Cependant Vous voudrés bien me marquer, si Vous voulés que cette avarie soit réglée ici par notre dispacheur, ou bien si Vous jugés à propos de l'avoir dressée chés Vous.

Je me donnerai toute la peine possible de procurer à ce Capitaine le meilleur fret que je puisse obtenir, observant que Vous ne voulés point des voïages de long cours, au delà du detroit de Gibraltar, ou pour les échelles du Levant (10). Enfin je me conformerai en tout à Vos ordres en menageant Vos interets comme les miens propres.

Je suis avec attachement.

(1) heftige Windstöße. (2) Strand, Riff. (3) ist Glott gemacht. (4) einen Deck bekommen hat. (5) zu Zimmern. (6) das Schiff herauf zu bringen. (7) Zimmer Platz. (8) Kielhöhlen. (9) aufmachen lassen. (10) Levantische Häfen.

Riga, ce 1. Juin 1803.

Ci-joint la copie de ce que j'eus l'honneur de Vous écrire le 15. du passé. Depuis ce tems je n'ai point reçu de Vos nouvelles.

Votre Navire Constance étant raccommodé, je Vous en remets ci-inclus les documents de l'avarie dressés en bonne forme, savoir, la deposition juridique de l'équipage (1), certificat du magistrat, attestation et taxation des experts, prud'hommes (2), charpentiers et autres gens de métier, le total se montant suivant le compte général ci-joint à Rd. 630 dont j'ai débité Votre compte.

J'ai en même tems le plaisir de Vous mander que j'ai réussi à fretter le dit Navire pour le port de Bayonne avec un chargement complet, de froment, de chanvre et quelque fer pour plomber le vaisseau, à raison de Rd. 20 de banque pour le Laste de froment et Rd. 18 pour Stb. 6 de chanvre et de fer, avec 10 pCt. pour avarie ordinaire et 2 Mk. de chapeau, ce qui, dans les occurences presentes, me paroît un bon fret et je me flatte que Vous en serés content. Vous trouverés encore une Copie de la Charte partie ci-jointe.

L'expédition faite, je Vous passerai les reçus (3) du Capitaine des deniers que je lui aurai fournis pour les nécessités du Navire (4) et je me prévaudrai de mes avances sur Mrs. R. & Co. de Hambourg conformément à Vos ordres.

En attendant j'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée.

(1) gerichtliche Verklärung. (2) Sachkundige und Besichtigungs-Männer. (3) Scheine. (4) zum Schiffsbehuf.

On se plaint et fait des reproches d'être mal servi.

J'ai reçu en son tems Votre lettre du 1er passé, qui contenoit connoissement et facture des lins que Vous m'avez expédiés par le Capitaine N. — Ce Navire est arrivé ici et j'en ai retiré (1) les lins, mais j'ai été fort surpris de les trouver de la qualité du monde la plus mauvaise. Ils sont en partie rougeâtres, tachetés (2), pleins de chenevottes (3) et chargés

d'étoupe dans la liure des têtes (4), ensorte, que mes chalands n'en vouloient point du tout et que j'ai été obligé de m'en defaire à vil prix, par où je subis une perte (5) au moins de Rd. 500. Je Vous avoue, Mr., que je ne me serois pas attendu à un pareil procedé (6) de Votre part. Il faut que Votre commis ait été bien negligent à la reception. Or, comme je n'ai point d'envie d'essuier une perte si considerable par Votre faute, il faut que je Vous en demande reparation (7). Toute fois pour Vous montrer que je pense équitablement, je veux même acquiescer (8), à partager la perte avec Vous. Ainsi Vous creditorés mon compte d'un dedommagement de Rd. 250. — Que si (9) contre toute attente Vous ne voudriés pas entrer dans une proposition aussi juste, il me faudroit avaler la perte (10), mais dans ce cas la je me garderai bien de Vous continuer mes ordres. C'est à quoi j'attends Votre reponse decisive aiant l'honneur d'être.

(1) daraus empfangen. (2) fleckigt. (3) voll Schäbe. (4) Heede in den Köpfen. (5) einen Verlust leiden. (6) Behandlung. (7) Ersatz. (8) mich dazu verstehen. (9) Wenn sie aber. (10) den Verlust verschmerzen.

Reponse.

Je ne suis pas peu surpris de voir par l'honneur de Votre lettre du 10. court que Vous aïés trouvé les lins que je Vous ai envoïés par le Capitaine N. d'une qualité si mechante. En verité Vons y-avés trouvés reunis tous les vices possibles. Mais Monsieur! permettés moi de Vous dire, que c'est là une chose, si non impossible, au moins inconcevable, car ces lins ont été tirés d'une des meilleures parties, ils ont été choisis et reconnus bons par le juré trieur (1), et j'ai été present moi-même à la reception. Or il faut que l'un de nous, ou Vous, ou moi — ou si Vous voulés Vos chalands ne se connoissent pas en lins (2). Peutêtre ceux-ci croient-ils que nos lins doivent être serancés au point (3) de pouvoir être mis de suite à la quenouille (4), mais c'est en quoi ils se tromperoient. Les lins tels qu'ils nous sont livrés par les gens de campagne et en grandes parties, ne sont jamais dans cet état. Enfin il n'y-entre point de faute ou de negligence de ma part, comme Vous verrés par l'attestation ci jointe, tirée de notre bureau des balances (5), et comme j'ai fait

dans cette operation tout ce qui a dependu de moi, Vous ne sauriés à juste titre me demander un dedommagement. Je me flatte que Vous pensés trop justement, pour me priver de Vos ordres sans sujet, mais ce cas arrivant, je serois convaincu et me consolerois de ce que je ne l'ai pas merité.

Vous voudrés bien remarquer les prix actuels de nos articles par la liste ci-incluse et me croire avec estime &c.

(1) geschwornen Bratker. (2) feine Kenntniß von Glachsen haben. (3) so rein gehechelt. (4) Spinnrocken. (5) Waage-Comptoir.

Sur une faillite, avec des propositions d'un accommodement avec les créanciers etc.

Accablé de chagrin et navré de douleur, je mets la main à la plume, pour Vous mettre au fait de la malheureuse situation ou je me vois plongé. Par un concours de revers (1) et de pertes je suis réduit à la catastrophe de me

declarer insolvable. La seule consolation qui me reste est celle, que je n'ai rien à me reprocher. Vous verrez par l'exposé ci-joint, que par une suite de pertes et de malheurs j'ai été entraîné et embrouillé dans l'état malheureux où je me trouve actuellement, qu'on ne sauroit avec fondement m'accuser de negligence ou de legereté, ni d'avoir vecu dans la debauche et dans la dissipation.

J'ose m'en rapporter à tous ceux qui me connoissent et qui m'ont vu travailler. J'ai lutté contre ma mauvaise fortune tant qu'il m'a été possible. Enfin j'ai du succomber à mon sort.

Par le Bilan (2) ci-joint, Vous verrez que le deficit (3) de mes fonds actifs est tel, que je ne puis offrir au dessus de 30 pCt. J'ai honte de proposer un si mauvais accommodement (4) et ce qui met le comble à mon chagrin c'est, que je Vous fais essuier une si considerable perte, à Vous Monsieur, qui avés été mon bienfaiteur, qui m'avés donné tant de preuves de Votre bienveillance. Helas! j'en suis au desespoir, mais que puis je

faire? Je suis entraîné dans le tourbillon de la nécessité la plus cruelle. Aïés pitié de mon malheur; entrés dans ma proposition et donnés l'exemple à mes autres créanciers en acquiescant (5) à mon accommodement. Que leur serviroit-il de me ruiner de fond en comble, de me reduire à la mendicité, en mettant ma masse en concours (6) ou de m'exposer à l'ignominie d'un abandon de mes effets (7)? En effet ils y gagneroient peu de chose! Que si la providence daigne me tirer de cet abime et me regarder d'un oeil favorable en benissant mes efforts pour ma subsistance ultérieure, je serai à jamais reconnoissant envers tous mes créanciers, et particulièrement envers Vous, mon ami, et je promets de restituer la perte à un chacun autant que ce sera en mon pouvoir. Enfin, je m'en rapporte à Votre humanité, Vous êtes sensible et bon, certes, Vous ne m'abandonnerés point dans ma detresse, Votre acquiescement me servira de base à me relever et me mettra en état de gagner mon pain dans une autre carrière. Vous serés le protecteur et le soutien de ma famille et nous Vous respecterons et Vous benirons à jamais comme tel. Je me promets tout de Votre ge-

nerosité et c'est dans cette unique espérance qui me reste que j'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée.

(1) häufige Unglücksfälle. (2) Etat. (3) Kurz-Schuß. (4) Afford. (5) beytreten. (6) zum Konkurs treiben. (7) bonis zu ce-
diren.

Reponse.

Quoique j'aie prévu le malheur qui s'ap-
prochoit de Vous à pas lents, je n'en suis pas
moins touché à la lecture de Votre lettre du
16, court. Votre malheur me tient d'autant
plus au coeur, que je Vous sais honnête-homme
et que Vous ne Vous êtes pas attiré Votre in-
fortune par une conduite blamable. Voilà ce
qui doit Vous tranquilliser. Prenés courage!
Je compatis à Vos malheurs et Votre situation
desolante se changera en bien.

Les pertes que Vous avés essüiées de part
et d'autre, suffisent pour énerver le negociant
le plus solide. La plupart en viennent de la

main de Dieu, ses decrets sont pour nous des secrets qu'il faut adorer avec soumission et sans murmurer. J'accepte la proposition que Vous me faites pour ma pretention de 30 pCt. J'ai souscrit à Votre accommodement et je vais représenter de mon mieux l'état de Vos affaires à Vos principaux créanciers. Ne doutez point, qu'ils n'y fassent reflexion.

Sitôt que Vous Vous serés accommodé, je Vous aiderai autant que je pourrai, pour Vous retablir; c'est le devoir de tout honnête-homme, de secourir des malheureux qui le meritent et dont on connoit la probité, à plus forte raison que nous autres marchands sont tous sujets à de pareils accidens. Je ne doute point de pouvoir bientôt Vous donner de bonnes nouvelles. En attendant je suis avec attachement.

Autre Reponse.

N'allés pas Vous imaginer que je donnerai les mains à un accommodement aussi honteux que celui que Vous me proposés. Vous en avés usé mal avec moi. Au lieu de m'avertir du de-

rangement de Vos affaires, Vous m'avez bercé de promesses que Vous n'aviés pas dessein de remplir. Vous avez eu des malheurs, il est vrai, mais c'est de Votre propre faute. Vous n'auriés point dû entreprendre d'aussi fortes affaires et user de plus de circonspection. Mais il semble que Vous croiés que ce soit peu de chose que de perdre un capital considerable qu'on a passé des années à recueillir. En un mot, je Vous declare que je n'entrerais dans aucun accommodement et que je poursuivrai mes droits à toute rigueur. Voilà tout ce que j'ai à Vous dire, étant sans reserve &c.

Modèles et Formulaires

de

toutes sortes de documents, comptes
et autres pièces

relatives au commerce maritime.

V.

Modèles et Formulaires de toutes
sortes de documents, comptes
et autres pièces, relatives au
commerce maritime.

1.

Charte Partie ou Contrât d'affrètement.

Ce jourd'hui le 2d. du mois de Mai, Mil
huit Cent et trois, ont comparu devant moi,
N. N. juré courtier (1) de cette ville Imperiale
de Riga, Mrs. N. N. negociants d'ici, en qua-
lité d'affreteurs d'une part, et N. N. maitre
du navire danois nommé Constantia, comme
freteur de l'autre part, qui ont déclaré d'avoir
conclu entre eux le contrât d'affrètement qui
suit, savoir :

Le Capitaine N. N. s'oblige de louer (2) et de livrer aux dits sieurs affreteurs, son dit navire *Contantia*, à cette heure ancré, gisant et flottant (3) dans la riviere de Riga, bien etanché (4), calfaté, équipé, dûment pourvû de toutes les necessités et dans un etat parfait pour porter des marchandises sur mer.

Par contre, les dits sieurs affrètteurs s'engagent de charger le dit navire de froment et d'en completer tout l'encombrement (5), tel, que la capacité (6) et le bon arrimage du vaisseau l'exigent. Le navire ainsi chargé & expedié, le maitre ou Capitaine s'oblige, de mettre en mer par le premier vent favorable et de naviguer droit au port *St. Sebastien* en Espagne et d'y faire la décharge de sa cargaison suivant la teneur (7) de ses connoissemens.

Décharge faite, le facteur des embarqueurs(8), ou le receveur de la cargaison sera tenu (9) de paier au Capitaine le frèt à raison de

Vingt Rixdalers pour chaque Last chargé à Riga, avec dix pCt. d'avarie ordinaire et deux Mark de Chapeau, le tout en monnoïe de Banque de Hambourg, ou le numeraire equivalent (10) selon le Cours de Change.

Les fraix de ports, de pilotage et de fa-
naux seront païé par le Capitaine.

Les affreteurs sont obligés de faire de-
charger le navire en dix huit jours consecutifs (11);
que si le vaisseau est retenu plus long temps
il sera païé au Capitaine, Soixante Mark de
Banque pour chaque jour de retardement.

Pour sureté de quoi les parties contrac-
tantes s'entreobligent et se garantissent recipro-
quement (12), les affreteurs mettant en gage (13)
la marchandise, ou sa valeur et le Capitaine
son Navire et Fret, tout d'après les us coutu-
mes et loix de la mer.

En foi de quoi ils ont signé en ma pre-
sence trois exemplaires de cette Charte partie,
dont l'une etant remplie, les autres seront nulles.
Fait à Riga comme ci dessus.

(1) geschwornet Mäddler. (2) vermiethen. (3)
flott liegend. (4) hecht und dicht. (5) den gan-
zen Raum. (6) Beschaffenheit. (7) Inhalt. (8)
Correspondent der Einlader. (9) soll verpflichtet
sein. (10) Zahlungswerth. (11) laufenden. (12)
verbinden und verbürgen sich gegenseitig. (13)
Verpfändende.

2. Connoissement.

Je, Pierre Raimbert, après Dieu maître du Navire l'Aurore de Bordeaux, mouillé à présent au port de Riga prêt à mettre en mer au premier vent favorable et à faire route en droiture à Bordeaux, reconnois avoir reçu sous le franc tillac de mon dit Navire de Mrs. N. N. les marchandises suivantes, savoir,

A. Trente ballots de lin Drujaner

D.R. Rakitscher pesant net

No. 1 à 6. Stb. 50.

B.

C. N. Dix balles de chanvre net Stb. 60
No. 1 à 10.

Le tout sec et bien conditionné, marqué et numerotté comme en marge ci-contre. Lesquelles marchandises je promets et m'oblige de livrer telles que je les ai reçues, sauf les perils et risques de la mer au dit port de Bordeaux:

à l'ordre de l'embarqueur.

Bonne et fidele livraison faite, il me sera païé pour mon fret

Suivant la teneur de ma Charte partie avec les avaries selon les us et coutumes de la

mer, et pour ce tenir et accomplir je m'oblige corps et biens, mon dit Navire, apparaux et fret. En foi dequoi j'ai signé trois connoissemens d'une même teneur, dont l'un accompli les autres d'etre nulles. Fait à Riga &c.

3. Acte de Bomerie, ou Contrat à la grosse aventure

Je soussigné Jaques Demarron après Dieu maitre du Navire bric la Prudence de Rochefort en France, du port de 150 tonneaux, chargé de chanvre fer &c suivant la teneur de mes connoissemens, venant de St. Petersburg et aiant été obligé de relacher (1) dans le port de Riga pour y faire radouber (2) mon dit Navire, ancré maintenant dans la riviere de Riga et prêt a partir pour Rochefort, reconnois et confesse avoir reçu de Mr. N. à Riga pour la reparation et autres necessités sur le corps et quille (3) de mon dit Navire, la somme de

Rd. ——. que je promets et m'oblige de paier sans deduction et avec les rentes de 12 pCt. par an, à mon arrivée à Rochefort avant l'ouverture des panneaux (4) de mon Navire à l'ordre du dit Sieur N.

Pour entiere sureté de quoi je mets en gage les marchandises chargées sur mon Navire, aussi bien que le Navire même avec le frèt, en telle quantité et valeur que besoin sera pour la satisfaction et paiement de la dette contractée par cet acte, sous contrainte réelle de tous seigneurs, cours de justice, juges et tribunaux (5), selon les us et loix de la mer, renonçant à toutes exceptions de droit quelconque. En foi de quoi j'ai signé en propre, trois exemplaires du present Acte de bo-merie, dont un rempli les autres de nulle valeur. Fait à Riga &c.

(1) einzulaufen. (2) Bimmern zu lassen (3) auf den Boden. (4) Lücken. (5) mit Unterwerfung an Gerichtszwang.

4. F a c t u r e .

Facture de 100 Ballots de lin et de 20 balles de chanvre chargés à bord du Navire l'Aigle, Capitaine Jean Dumont pour Bayonne, d'ordre et pour le compte et risque de Mr. N. de la ditte place, savoir

A.	100 Ballots de lin Druj. Rak.
D. R.	pèsant Brut Stb. 153
No. 1120	Tare - - - - 3
	Net Stb. 150 à Rd.

F r a i x .

Droits de Sortie et impot de vil- les (1) péage au detroit du Sund
Connoissemens timbrés . . .
Courtage d'achat, fraix d'em- bage, plomber, droit des ba- lances chariage (2), nattes (3), cordes, triage (4) ameillora- tion de la riviere (5) et menus fraix (6)
Frèt de gabarres (7) . . .

B.	20 balles de chanvre pre. sorte ou
C. N.	chanvre net pèsant Stb. 120
No. 1 à 20	à Rd. — pr. Stb — .
	Fraix.
	Droits de la Douane et impot de villes
	Connoissemens timbrés .
	Péage au Sund
	Court. d'achat, droit de magasins publics et ameill. de la riviere, aux ouvriers, droit des balan- ces, chariage et menus fraix
	Frèt de gabarres
	Courtage des traittes et port de lettres
	Rd.
	Commission 2 pCt.
	Rd.

à Riga ce 1. Mai 1803.

Sauf Erreurs (8)

- (1) Ausgehende Rechte und Stadts-Abgaben.
 (2) Fuhrlohn. (3) Matten. (4) Bracklohn.
 (5) Hafensbau. (6) Kleine Unkosten. (7) Bord-
 Fracht. (8) Salvo Errore.

5. Compte de vente

Compte de vente de 340 Moyes de Sel de Setuval amenés par le Navire Concorde, Capit. N. N. de Setuval et vendus ici d'ordre et pour le compte de Mr. N. de Stockholm, savoir

340 Moyes de Sel de Setuval ont rendu ici

90 Lastes vendus à 3 mois de terme

à Rd. 40 pr. Last. Rd.

Fraix à deduire.

Frèt au Capitaine suivant la Charte partie

fl. 2700 — à 8 pCt. de perte . . .

Droits d'entrée(1) et tous les autr. depens

Frèt de gabarres

Rentes des deniers dûs (2)

Du croire 1 pCt. (3)

Courtage et port de lettres

Commission 2 pCt.

Net produit à porter au credit de Mr.

N. de Stockholm Rd.

à Riga ce 1. Mai 1803.

Sauf Erreurs.

(1) einkommender Zoll. (2) Zinsen auf ausstehende Gelder. (3) Del Credere.

Courant.

à Paris.

Avoir:

1803.		
Mai.	Parmes (nos) traittes à 65 jours d. d. sur Mr. M. de Hambourg Rd. — de banque à . . . , . - le nèt produit de Sel par le Ca- pitaine N. selon le compte de vente - Solde, il me revient . . .	
		Rd.

Mai n. St. 1803.

Erreurs.

Rentes de Change pour 3 mois à 1 pCt.

Protèt.

Courtage et port de lettres.

Commission $\frac{1}{2}$ pCt.

Rd. —

(1) Refambio = Rechnung.

8. Compte d'Assurance.

Compte d'Assurance fait à Hambourg par la chambre d'assurance No. 4. sur les marchandises suivantes, chargées à Riga sur le Navire Boreas, Capitaine N. pour Livourne d'ordre et pour le compte de Mr. N. de Riga, savoir

A.B. 20 Ballots de Lin Druj. Rak. pèsant
D.R. net Stb. 30 — taxés dans la po-
No. 1 à 5. lice de Mk. 3600 de banque à la
prime de 8 pCt. Rd. —

Franc de dedommagement au dessous de 15
pCt. sauf echouements, ou avarie à con-
tribution (1).

Pour la police et timbre.

Courtage et port de lettres.

Commision $\frac{1}{2}$ pCt.

Bco. Mk.

à Hambourg, ce 1. Mai 1803.

(1) ausgenommen Strandung und Havarie-
grosse.

9. Comptes simulés ou figurés (1).

Compte simulé d'un chargement de Matures
expédié du port de Riga pour Brest

65 Mats et Matreaux se montant d'après la spe-
cification à Rd. —

Fraix.

Droits de sortie avec agio, expéditeur et papier
timbré.

Péage dans le detroit du Sund.

Connoissemens timbrés.

Fraix de la reception et degrossir les gros
bouts (2).

Tirer des rangs aux chantiers (3) et mettre à
l'eau.

Couper les deux bouts, mesurer et nume-
rotter (4).

Touer à bord (5).

Droits de bassins au port (6).

Droits de pont (7), cordages et menus fraix.
à l'Inspecteur de la Douane et aux visiteurs.
à l'arrimeur et à ses ouvriers.

Gratification au Capitaine du Navire.

Transport de 20 pièces à la rade.

Courtage de l'achat et ameilloration de la riviere.

Courtage des traittes, certificat, timbre des lettres de change (8) et port de lettres.

Commission 3 pCt.

(1) Conto sinto. (2) Beschangen. (3) Auf den Werften aus der Bahn heben. (4) die Enden kappen, messen und numeriren. (5) ans Schiff zu flößen. (6) Hafengeld. (7) Brückengeld. (8) Wechsel = Stempel.

10. Comptesimulé de froment &c.

Fraix.

Droits de sortie &c.

Mesurage, voiturage, louage de sacs (1).

Impôts pour les depôts publics (2), Courtage d'achat, menus fraix &c.

Commission.

(1) Messer = Fuhr = und Sacklohn. (2) Magazin = Abgabe.

11. Ditto, de graine de lin à sèmer en futaille.

Fraix.

Droits de sortie &c.

Courtage de l'achat, cribler (1), enfutailler (2)
cerceaux, clous (3), goudronner les fonds (4)
chariage ameill. de la riviere et menus fraix.

Court. des traittes, timbre, port de lettres.

Commissiou 2 pCt.

(1) sieben. (2) packen. (3) Bände Nägel. (4)
Boden verpichen.

12. Ditto de graine de lin de reste, ou à presser, à etre chargée en grenier, ou à repandre (1) dans le vaisseau

Droits de Sortie &c.

Mesurage, voiturage, louage de sacs droits du juré greffier de semences (2).

Courtage d'achat, des traittes &c.

Commission 2 pCt.

Frèt de gabarres, s' il y en a.

(1) los zu laden. (2) Saat = Schreiber.

Mehrere Conto = Finto's sind nach obigen
leicht zu formiren.

13. Lettre de change.

à Riga ce 1. Mai 1803. p. Rd. 500
de banque.

à soixante et cinq jours de date il Vous
plaira païer par cette premiere de change à Mr.
N. ou à son ordre, Cinq cens Rixdalers de
banque de Hambourg. Valeur reçu (valeur en
compte, valeur de Mr. N.) que passerés en
compte suivant l'avis de

N. N. et Comp.

à Monsieur

Mr. N. N.

à Hambourg.

Im Secunda heißt es:

Par cette seconde de change (la première ne l'étant).

14. Endossement.

Païés à l'ordre de Mr. N. Valeur reçu comptant (valeur en compte, valeur de Mr. N. et Comp.) à Riga, ce 1. Mai 1803.

NB. Wenn der Prima zur Acceptation gesandt wird, schreibt man unter der Adresse:

Première acceptée chés Mr. N de Hambourg.

1. Und wenn man der Annahme ungewiß ist:
Au besoin s'adresser à Mr. N. de Hambourg.

2. Die Acceptation steht zwischen den Namen des Bezogenen und des Trassenten und zwar unbedingt:

Accepté à Paris, ce 20. Août
1803. N. N.

Mit Beding

Accepté S. P. (sous protêt)
à Hamb. ce 1. Jan. 1803.

oder:

Accepté pour la Somme de
Rd. — à Hambourg &c.

15. Reçu (1) d'un maitre de Navire.

Je soussigné reconnois avoir reçu de Mr. N. de Riga pour les besoins de mon Navire Catherine, la somme de cinq cens Rixd. Alb. de laquelle somme je m'oblige de rendre compte (2) à Mr. N. de l'Orient, en foi de quoi j'ai signé doubles reçus, dont l'un rempli l'autre sera nulle. Fait à Riga etc.

(1) Quitung Schein. (2) Rechnung ablegen.

16. Procuration (1) en blanc signé.

Blanc-seing (2) pour Mr. N. de Nantes, pour percevoir (3) ma pretention sur Mr. N. de la dite place, de cinq mille francs, suivant le compte court. ci-joint, par lequel je soussigné

autorise et donne plein pouvoir au dit Sieur N. non seulement de recevoir pour moi et en mon nom du dit Sieur N. la ditte somme avec interêts et fraix, mais encore d'agir sans restriction en mon nom et à ma place dans tout ce qu'il jugera m'être avantageux et aller à mes interêts, d'agrèer ou de rejeter (4) les propositions qu'on lui fera, et enfin, de faire en cette occasion tout ce que je pourrois faire en propre. En foi de quoi j'ai signé ce Blanc-seing de main propre et y ai aposé mon cachet. Fait à Riga etc.

(1) Vollmacht. (2) Blanfet. (3) empfangen, erheben. (4) einzugehen oder zu verweigern.

17. Quittance générale.

Je soussigné reconnois avoir reçu de Mr. N. de Nantes l'entier paiement de ma pretension de cinq mille francs, comme etant la solde de son compte courant dont je donne quittance par ceci, muni de ma signature en propre, renonçant à tout droit pour moi et mes heritiers à toute pretension ulterieure resultante de cette dette. Fait à Riga etc.

18. Dispache ou compte d'une avarie à contribution ou avarie grosse.

Suivant la deposition juridique (1) faite par serment (2) du Capitaine N. N. et de l'equipage de son Navire nommé Marie, chargé de sel à Setuval et destiné pour Riga, ce Capitaine, par des vents contraires, fut obligé de mouiller (3) sur la côte de Suede.

Dans cette situation il fut surpris par une tempête si violente, que le Navire chassoit sur l'ancre (4), et que le Capitaine se voyant dans un danger evident (5) fut nécessité de couper la cable pour sauver le Navire, après quoi aiant déployé toutes les voiles il echappa au danger et sans autre endommagement il arriva heureusement au lieu de sa destination. Or, comme par les us et loix de la mer ce dommage se qualifie en avarie à contribution (6), la perte doit etre repartie sur le Navire, frèt et cargaison comme ci dessous.

savoir

La Valeur du Navire suivant la taxation des
Prud'hommes (7) est de . . . Rd. 3500.

Le Frèt suivant le Connoissement 530.

loyer du Capit. et de l'equi-
page (8), à deduire . . . 320.

210.

La Cargaison d'après le compte de vente 1990.

Valeur totale Rd. 5700.

Perte.

Valeur de l'Ancre perdu avec le

Jas (9) taxé de Rd. 115. —

Pour une cable neuve de 13 pou-

ces et 120 toises pesant 51 $\frac{1}{2}$ L $\frac{1}{2}$.

suivant le compte du cor-

dier (10) à Rd. 30. par 51 $\frac{1}{2}$ L $\frac{1}{2}$. Rd. 375. —

Pour le bout resté à deduire, 30—

- l'usure (11) du vieux $\frac{1}{4}$, 93 60

123. 60.

251. 20.

Un orin de bouée (12) de 6 $\frac{1}{2}$ pouces 24 toises

pesant 51 $\frac{1}{2}$ L $\frac{1}{2}$. — 11 L $\frac{1}{2}$. à Rd. 30, 16. 40.

deduction pour l'usure du vieux 5. 40.

11. —

Une bouée neuve taxée de 6. —

Droit des balances, chariage et menus fraix suivant le compte du Capitaine	10. —
Certificat de la deposition juridique et vidimation des pièces	7. 40.
Fraix de la visite et de l'estimation (13)	12. —
Gratification au correspondant	40. —
Pour regler cette dispache (14)	30. —
Benefice pour les pauvres	1. 60.
Total de la perte	<u>Rd. 484. 40.</u>

Repartition.

Le Navire taxé comme ci dessus

de Rd. 3500 à 8½ pCt. Rd. 297,40.

Le Frêt . . . — 210 à do. — 17,68.

La Cargaison — 1990 à do. — 169,12.

Rd. 484,40.

Fait à Riga, ce 1. Octobre 1803.

(1) gerichtliche Verflahrung. (2) eidlich abgelegt. (3) zu Anker gehen. (4) vor Anker treiben. (5) augenscheinliche Gefahr. (6) eine Havariegroße ist. (7) Besichtigungs-Männer. (8) Häuer des Schiffers und Volks. (9) Ankerstock. (10) Keepschläger. (11) Für den Gebrauch. (12) Voy-Keep. (13) Besichtigung und Taxation. (14) Aufmachung der Dispache.

19. Obligation hypothécaire.

Je soussigné, confesse et reconnois, en mon nom et pour mes heritiers, avoir reçu ce jour en emprunt (1), de Mr. N. la somme de Rd. — alb. en argent monnoïé (2), lequel capital je promets et m'oblige de rendre et de repaïer fidelement au dit Sieur N. ou à ses heritiers ou au fidel porteur (3) de cette obligation hypothécaire, six mois apres la redemande (4), avec les rentes de six pC. par an, renonçant à tous pretextes, graces ou restrictions, de quelque nature que ce soit, ce que je garantis par l'hypothéque de tous mes biens, tant actuels que futurs, tant ici qu'ailleurs et en telle quantité qu'il sera besoin pour satisfaction de la dette. En foi dequoi j'ai signé cette obligation en propre et y ai apposé mon cachet. Fait à Rigà etc.

(1) als Darlehn. (2) in flingender Münze. (3) Einhaber. (4) Auffündigung.

20. P a r e r e.

Cause de fait

A. doit à B. Rd. 500 — qu'il lui remet par une lettre de change à 65 jours d. d. La lettre de

change est acceptée, elle échroit (1). Par mégarde (2) elle n'est pas présentée à l'échéance et le paiement n'en est demandé que le dernier jour de grace (3). L'acceptant remet le porteur à demain (4). Mais le lendemain l'acceptant se déclare insolvable. Reste à savoir qui doit essuier la perte? (5).

Decision.

A. n'ayant pas présenté la traite à l'échéance (6), a manqué à son devoir (7), par conséquent il doit subir la perte (8).

(1) er läuft ab. (2) Aus Unachtsamkeit. (3) Respit-Tag. (4) bestellet auf morgen. (5) Den Verlust leiden. (6) bey Verfall. (7) nicht seine Pflicht gethan. (8) den Schaden tragen.

Anmerk. Andere Dokumente sind bei dem Rigaschen Handel in Französischer Sprache nur selten anwendbar.

Recueil

des

Termes de mer et de Marine, des
phrases et expressions, qui sont d'u-
sage en fait de Navigation et dans le
commerce maritime.

Par ordre alphabetique.

VI.

Recueil des Termes de mer et de Marine, des phrases et expressions, qui sont d'usage en fait de Navigation et dans le commerce maritime.

Par ordre alphabetique.

A.

Abandonniren.	Delaisser, abandonner.
Ablegen.	Demarrer, se retirer du quai.
Abfertigen.	Expedier.
Abtreiben.	Deriver de la route.
Abbringen, vom Stran- de, vom Grunde.	Remettre à flot, tirer de la grève.
Abdanken.	Congedier.
Abladen. S. Laden.	
Abseegeln.	Mettre à la voile, partir.
Abtakeln. S. Takeln.	

Anbinden.	Amarrer.
Anlegen, an der Rاية.	Ranger au quai.
Anlanden.	Aborder.
Anlandung.	Arrivée.
Ankommen.	Arriver.
• wohlbehalten.	Arriver a bon port.
Angeben, Waaren.	Rapporter, declarer.
Anthun, Angehen einen	Aborder un port.
Hafen.	Relacher dans un port.
Anker. S. Schiffe.	
Ankern.	Ancrer, mouiller.
Anker werfen.	Jetter l'ancre.
• lichten.	Lever l'ancre.
• Vor Anker liegen.	Se tenir sur l'ancre. Gi- ser sur l'ancre.
• Grund.	Ancrage, fond d'ancrage.
• Vor Anker treiben.	Chasser sur l'ancre.
• Lau, Stof ic. S.	
Schiffe.	
Abfahrt, Ort der.	Lieu du depart.
Ankunft, Ort der.	- de l'abord.
Ausrüsten.	Equipper.
Ausrüstung.	Equippement.
Ausbessern.	Radouber, raccommoder
Ausbesserung,	Radoub, reparation.
Ausschiffen. S. laden.	

Ausgabe.	Depense.
Auslaufen.	Entrer en mer.
Auspumpen.	Pomper.
Avarie. S. Havarie.	
Aufbringen.	Prendre, amener.
Aufbringung, feindliche.	Prise d'ennemi, capture.
Aufenthalt, Verbleib.	Sejour.
Aufhaltung.	Retardement.
Affekuranz.	Assurance.
= Kompagnie.	Société d'assurance.
= Comptoir.	Chambre d'assurance.
= bestellen.	Ordonner, commettre
S. versichern.	l'assurance.
Attestiren.	Attester, certifier.
Attest.	Attestation, certificat.
= gerichtliches.	- - juridique.
Auflage.	Impot.
Auseisen.	Tirer, debarrasser de la glace.
Ausladen. S. laden.	
B.	
Bake.	Phare, fanal.
Ballast.	Lest.
= einnehmen.	Lester.
= löschen.	Delester.
= Boot.	Bateau lesteur.

Ballast, steif.	Plombé, lesté.
• mit Ballast fahren	Aller, naviguer en Lest.
Bauen, ein Fahrzeug.	Construire un bâtiment.
Bau, scharfer.	Varangue, ou carène aigue.
• flacher.	- platte.
Baumeister, Schiffs.	Maitre constructeur de Navire.
Bergen, Waaren.	Sauver.
Bergung.	Sauvement.
Berglohn.	Droit de sauvement.
• geborgene Waaren	Effets sauvés.
Benannte, der.	Le Denommé.
Besten, zum, für Schiff und Ladung.	Pour le salut du navire et de la cargaison.
Besichtigung.	Visite, examen.
Besichtigungs-Männer.	Prud'hommes, experts.
Beschlag.	Sequestre, embargo.
Besatzung.	Equipage.
Besucher.	Visiteur.
Betrug, Schelmerei des Volks.	Baratterie des matelots.
Bodemereny.	Contrât à la grosse.
• Brief.	Acte de bômerie.
Boden, Corpus.	Corps et quille.
Bording.	Gabarre, allege.

Boogsieren.	Touer.
Boots-Mann.	Compagnon de bateau.
= Hafen.	Gaffe, grappin.
= Hafen-Stiel.	Manche de gaffe.
= Ladung.	Navée.
Bucht.	Baie.
Brandung.	Brisant de mer.
Brassen, die Seegel richten.	Brasser, orienter les voiles.

C.

Calfatern.	Calfater.
Canal.	Canal.
Cap.	Cap, promontoire.
Caplaken.	Chapeau.
Certe Partie.	Charte partie.
= " "	Contrât d'affrettement.
= " "	- de nolissement.
Certifikat.	Certificat.
Clariren auf dem Zoll-Hause, einkommend.	Faire rapport à la douane.
= ausgehend.	être congédié à la douane.
Cargador.	Facteur du propriétaire.
Cargo-Super.	Gérant de la cargaison.
Connoissement.	Connoissement.
Confisziren.	Confisquer, saisir.

Confiskation.	Saisie, capture, confiscation.
Completiren.	Completter.
Compas.	Boussole.
= Strich auf dem	Rumb.
Compas.	

D.

Deck. C. Schiffe.	
Deich, Damm.	Jettée, chaussée, mole.
Dokument, fidimirtes.	Document vidimé.
Dolmetscher.	Truchement, interprète.
Douceur.	Gratification.
Droogte.	Barre.

E.

Ebbe.	Basse marée.
= und Fluth.	Flux et reflux de la mer.
= Fluth.	Marée.
Einschiffen, etnladen.	Embarquer, charger.
Einlader, Ablader,	Embarqueur, chargeur.
Einnahme.	Recette.
Einfassiren.	Recueillir les deniers.
Einfrieren.	Etre pris des glaces.
Eisgang.	Debacle chariure de glace.

Embargo.	Embargo, sequestre arrêt de Prince.
Entladen.	Decharger, débarquer, retirer.
Entschädigen.	Dedommager.
Entschädigung.	Dedommagement.
Ersatz, Erstattung.	Restitution.
Erheben, Geld.	Percevoir, toucher de l'argent.
Erhebung.	Perception.
Erleichtern, ein Schiff.	Alleger.

F.

Faden.	Toise.
Fahren, zur See.	Naviguer par mer.
Fahrt.	Route, cours.
- Mißfahrt.	Fausse route.
Fahrwasser.	Chenal, eau navigable.
Faktor.	Facteur, commission- naire.
Faktur.	Facture.
Feuer, auf der Bafte.	Feux, fanaux.
= Bafte.	Phare, fanal.
Fidimiten.	Vidimer, verifiser.
Flagge.	Pavillon, banniere.
= neutrale.	- neutre.

Flagge, Hanseestädtische	Pavillon, anséatique.
" Französische u.	- françois &c.
" Admirals.	- d'Amiral.
" aufziehen.	Arborer pavillon.
" streichen.	Baisser, amener pavillon.
Flaggen.	Faire parade.
Flagne, Schiffs.	Girouette, gaillardet.
Flott.	à flot.
" machen.	Mettre à flot.
" liegend.	Gisant et flottant.
Flotte.	Flotte.
Flottalle.	Flottille, escadre.
Flöß.	Radeau.
Flößen.	Touer.
Fluß.	Riviere, fleuve.
Fluth.	La Marée.
Fracht.	Frêt.
" im mittell. Merr.	Nolis.
" Befrachten.	Affrêter, noliser.
" Verfrachten.	Frêter.
" Befrachtung.	Affrètement, nolissement
" Verfrachtung.	Frètement.
" in der Rouge.	Affrêter en bloc, en entier.
" im Durchschnitt.	- au travers.

= pr. Last, Tonne, Centner, mit Stük- Gut.	Affrèter par Last, par tonneau., par quintal, par cueillette.
= suchen.	Chercher frèt.
= einfassiren.	Recueillir le frèt.
= annehmen.	Prendre frèt.
= heben.	Risilier le frèt.
= auf Fracht fahren.	Aller à frèt.
= Rück- Fracht.	Retour, frèt de retour.
= Gout- Fracht.	Lege frèt.
= ganze Fracht.	Total du frèt.
= halbe Fracht.	Moitié du frèt.
= Befrachter.	l'Affrèteur.
= Verfrachter.	le Frèteur.
Frei an Bord.	Rendu à bord, sous vergue, sous voile.
= von Verderb.	Sauf deperissement.
Führen, ein Schiff.	Monter, conduire un vaisseau.
Füllung des Raums.	Encombrement de la cale.

G.

Garnier, zu Getreide ic.	Gremier.
= zu Stauwaaren.	Garniture.
Gefahr, augenscheinliche	Peril evident.

Gefahr, laufen.	Courir risque.
= der See.	Perils et hazards de la mer.
Geräth des Schiffes.	Utencils du vaisseau.
Größe des Schiffes.	Port, portée, capacité.
Grund, seichter.	Bas fond.
= Anker.	Fond d'ancrage.
= auf den Grund stoßen.	Toucher à terre, labourer.
= im Grund see- geln.	Couler à fond par abordage.
= zu Grunde gehn.	Perir, couler à fond,
Getränke, Schiffes.	Breuvage de navire.
Grad, der Breite, Länge.	Degré de latitude, longitude.

H.

Handel, See-.	Commerce maritime.
Hafen, See-.	Port, port de mer havre.
= im mittell. Meer.	Echelles du Levant.
= einbringen im Hafen.	Amener au port.
= einkommen.	Entrer au port-
= anlaufen, an- thun.	Aborder un port, rela- cher dans un port.

Hafen, Noth-Hafen.	Port de relache.
" Hugelder.	Droits de port.
" Meiſter.	Maitre de port, capitaine de port.
Hafen. C. Boot.	
Havarie.	Avarie.
" Groſſe.	- à contribution.
" Speziale.	- ſimple.
" Rechnung.	Diſpache, compte d'a- varie.
" Rechn. auf- machen.	Dreſſer le compte de l'avarie.
" Dokumente.	Pièces, documents d'a- varie.
" ankündigen.	Annocer de l'avarie.
Häuer, Volks.	Loier, gages de l'equi- page.
Hecht nnd dicht.	Bien étanché.
Höhe, des Pols.	Latitude, hauteur.

R.

Raje.	Quai.
Rajen = u. Stegmeiſter.	Maitre de Quai.
Rappen, das Tau.	Couper la cable.
" den Maſt.	Forcer le mât.

Kaper.	Armateur en course, Capre.
Kiel holen.	Mettre en carene, carèner
Klariren. S. Clariren.	
Klippen.	Ecueils, falaises.
Küste.	Côte, bord de mer, parage
• längst der Küste fahren.	Cotoïer.
Kompas. S. Schiffe.	

L.

Laden.	Charger, embarquer.
• los.	en grenier.
• ausladen.	Debarquer, decharger.
Ladung, überhaupt.	Cargaison.
• Holz, Hanf &c.	Chargement, de bois, chanvre &c.
• und Lösjung.	Charge et decharge.
Lade-Platz.	Lieu de charge.
Lade-Lage.	Jours de charge.
Lader, Ablader.	Chargeur, embarqueur.
Landen, aus Land bring- gen.	Debarquer, mettre à terre.
Lanterne = Schiffs.	Fanal.
Last, das Maas.	le Laste.
• Kaje-Last.	Charge de quai.

Last, hinterlastig.	Etre sur cul.
Laviren.	Louvoïer.
Lecl.	Voïe d'eau.
= werden.	Contracter une voïe d'eau.
= seyn.	Faire eau.
Leffagie.	Coulage.
Lebensmittel.	Vivres.
= mit Lebensmittel versorgen.	Avictuailer, approvisi- onner.
Leucht = Thurm.	Phare, fanal.
Liegetage.	Jours de planche.
= Heberliegeta- ge.	de retardement.
Linie, Aequator.	Ligne equinoxiale l'e- quateur.
= Mittags.	Meridien.
Ligent.	Douane.
Lohn. S. Häuer.	
Loth, Senkbley.	Sonde.
Lootse.	Pilote, Lamaner, Loc- man.
Lootsen.	Piloter, lamaner.
Loots = Geld.	Pilotage, lamanage.
Löschen, entladen.	Decharger.
Lösch = Plaz.	Lieu de decharge.

Losbinden.	Demarrer,
Loslassen, das Lau.	Larguer.

M.

Mast. S. Schiffe.	
Mast-Macher.	Maitre mateur.
Magnet-Nadel.	Aiguille de boussole, de l'aimant.
* Abweichung, der.	Declinaison de l'aiguille aimantée.
Matrose.	Matelot.
Meer. See.	
Meeres-Welle, Woge.	Vague, lame de mer, flot.
Meerbusen.	Golfe.
* Enge.	Detroit.
* * zwischenFrankreich und Eng-land.	La manche, le pas de Calais.
* * vom Sund.	Le Detroit du Sund.
* * bey Gibraltar.	- de Gibraltar.
Meridian.	Meridien.
Messen, ein Schiff.	Jauger un navire.
Messer, Schiffs.	Jurè Jaugeur.
Meuterey.	Mutin.
Misfahrt.	Fausse route.

Molest, Potentaten.	Arrêt de prince.
Munster = Rolle.	Rolle de l'équipage.

N.

Nath, des Schiffes.	Jointure.
Nord = Pool.	Pole arctique.
= Stern.	Etoile polaire.
= Licht.	Lueur boréale.
Nothhafen, Nothanker.	
S. Schiffe, Hafen.	
Nebel. S. Wetter.	

P.

Paß, See.	Passeport de mer, congé.
Passagier.	Passager.
Peegeln.	Sonder les fonds.
Plancken, deck, Zimmer.	Planches de tillac, à doublage.
Pfahl.	Pieu.
Polis.	Police d'assurance.
Pumpe.	Pompe.
Premie,	Prime d'assurance.
Prigge, Zeichen auf Un- tiefen.	Balise.
Protest, See.	Protêt de mer, depôsi- tion.

Proviant.	Victuailles, provisions.
= Berproviantiren.	Approvisionner avictu-
	ailler.

Q.

Quadrant.	Cadran, Arbaleste.
-----------	--------------------

R.

Raum, Schiffs.	Cale, Creux du navire.
Räume.	Place de cale.
= annehmen, be-	Ordonner de la place
stätigen.	de cale.
Ranzion.	Rançon, rachapt.
Ranzionniren.	Rançonner.
Reise.	Voyage.
= bestimmte.	Trajet, traversée.
= weite.	Voyage de long cours.
Reklamiren.	Reclamer.
Rechnung ablegen.	Rendre compte.
Rheeder.	Armateur, quirataire,
	propriétaire, patron de
	navire.
Rheederen.	Les associés proprietai-
	res d'un navire.
Rheede.	Rade.
Rif.	Grève, plage.

Ristorno.	Restitution de prime.
Rolle = Munster.	Rolle de l'equipage.
Rüsten , ausrüsten.	Equipper, armer.

G.

Schiffe und deren Theile nach dem Alphabet.

Schiff, See = Schiff.	Batiment de mer, navire, vaisseau.
= Fahrzeug.	Batiment, vaisseau.
= Kauffarthey.	Navire marchand.
= Kriegs.	- Vaisseau de guerre.
= Caper.	- Navire armé en course.
= feindliches.	- ennemi.
= Transport.	- de transport.
= Convoy.	- de convoi.
= Fischer.	Barque pecheur.
= Küsten.	Cabotier.
= Galliot.	Navire - galliote.
= Brigg.	- bric.
= Kof.	- Kof.
= Fleut.	- flutte.
= Fregatte.	Fregatte.
= Bark.	Barque.
= Schlup.	Chaloupe.
= Jagd.	Jacht.

• Galeere.	Galère.
• Packetboot.	Paquetbôt.
• Advīs = Jagd.	Patache d'avis.
• Wachtschiff.	Pinasse.
• Rennschiff.	Brigantin.
• Pinke.	Pinque.
• Ostindienfahrer.	Navigateur aux Indes orientales.
• Anker.	Ancre.
• Ankertau.	Cable.
• Ankerbaum.	Bossoir.
• Ankerstock.	Jas.
• = Nothanker.	Maitresse ancre.
• Backbord.	Babord.
• Boot.	Bateau.
• großes Schiffsboot	Chaloupe, grande.
• Kleines.	-- petite.
• Bording.	Gabarre.
• Boog.	La proue.
• Boy.	Bouée, hoirin, gaviteau.
• Boy = Keep.	Orin.
• Bratspieß.	Cabestan.
• Blöcke.	Poulies.
• Boogspriet.	Beaupré.
• Cajüte.	Cajute.
• Compas.	Boussole.

=	Strich a. d. Compas	Rumb.
=	Flotte, Flottille.	Flotte, flottille.
=	Flagge.	Pavillon, banniere.
=	= neutrale.	- neutre.
=	= Hanseestädtische	- anséatique.
=	= Dänif. Engl. ꝛc.	- danois, anglois etc.
=	Flagge aufziehen.	Arborer pavillon.
=	" streichen.	Amener, baisser pavillon.
=	Flaggen.	Faire parade.
=	Flaggenstocf.	Epars.
=	Fahne.	Girouette, galant, gail- lardet.
=	Hintertheil.	La Poupe.
=	Haut.	Revetement, doublage.
=	Jolle.	Esquif.
=	Kiel.	Quille.
=	Korpus.	Corps et quille.
=	Lucfe.	Panneau.
=	Lanterne.	Fanal.
=	Lichter.	Allege, gabarre.
=	Mast.	Mat.
=	= großer.	Grand mat.
=	= Border.	Mat de mizaine.
=	= Hinter.	l'Artimon, mat de fougue
=	Stengmast.	Mat de hune.
=	Topmast.	- de perroquet.

= Mastkorb.	Hune.
= Nothanfer.	Maitresse ancre.
= Raum.	Cale, le creux du vaisseau
= " unterster.	Fond de cale.
= Ribben.	Varangues.
= Roof.	Cabane.
= Raa.	Grande Vergue.
= Ruder.	Rame.
= Seil.	Corde.
= Seiten.	Bords, flancs.
= Steuerbord.	Siribord.
= Steuerruder.	Gouvernail.
= Spiegel.	Fronton.
= Schwerdter.	Semelles de rive.
= Stag.	Etais.
= Stenge.	Vergue.
= Seegel.	Voile.
= großes Marsseegel.	Grand hunier.
= " Bramseegel.	Boulingue.
= " Topseegel.	Voile de fortune, de per- roquet.
= Steven, vorder.	Etable de la proue.
= " hinter.	- de la poupe.
= Tau.	Corde.
= Tauwerk.	Cordage.
= Anfertau.	Cable.

= Tafelage.	Agrès, agreils.
= Tafelage u. Zubehör	Agrès et apparaux.
= Untertheil, Bauch.	Carène.
= Vordertheil.	Proue.
= Berdeck.	Tillac, pont.
= " Zwischen.	Entrepont.
= " Unter.	Franc tillac.
= Wand.	Hauban.
= Binde.	Guindeau.
= Wimpel.	Flamme.
See.	Mer.
= Ostsee.	Baltique.
= Nordsee.	Mer de Nord.
= Westsee.	- Atlantique, l'Océan.
= Mittelländische.	- méditerranée etc.
= Landsee.	Lac.
Seewesen.	Marine.
Seefahrt.	Navigation.
Seehandel.	Commerce maritime.
Seeschaden.	Avarie.
Seerecht.	Droit de mer, de la marine.
Seegesetze.	Loix de la mer.
Seegebräuche.	Us et coutumes de la mer
Seegericht.	Tribunal de marine, d'Amirauté.

Seegefahr.	Hazards et risques, ou perils de la mer.
Seemann.	Marinier.
Seeprotest.	Protêt de mer, deposition juridique.
Seeexpedition.	Expedition maritime.
Seesturz.	Violence de mer, Coups de mer.
Seestrudel.	Tourbillon de mer.
Seeströme.	Torrents de mer.
Seedamm.	Jettée, mole.
Seemeile.	Lieue marine.
Seekrieg.	Guerre navale.
Seeschlacht.	Combat naval.
Seeräuber.	Corsaire, pirate.
Seetonnen.	Tonnes de mer, balises.
= zur See fahren.	Naviguer par mer.
= hohle See.	Mer en tourmente, mer agitée.
See gras.	Vraicq, Varech.
Seefahrer.	Marin, navigateur.
Seefarte.	Carte marine.
See Klippen.	Rocher, ecueil de mer, falaises.
See küste.	Cote de la mer.
Seemacht.	Force maritime.

Seemoos.	Mousse marine.
Seestadt.	Ville maritime.
Seeschaum.	Ecume de mer.
Seestrandt.	Rivage de mer, grèves dunes.
Seesturm.	Gros Temps, Tempête, coup de mer.
Seetrompete, Sprach- rohr.	Buccin, Trompette.
Seeufer.	Bord de mer.
Seeuhr.	Horloge marine.
Seevolk.	Gens de mer, mariniers.
Seewurm.	Ver de mer, perceur.
= seewärts halten.	Courir, bouter au large.
= die See halten.	Tenir la mer.
= die See schäumet.	La mer blanchit.
= = = stillet sich ab.	La mer etale.
= = = brauset.	La mer mugit.
Seewind.	Vent de mer.
Seewasser.	L'eau de mer.
Seewelle.	Vague, lame de mer.
Scharf gebaut.	à Carène, ou à varangues aigues.
= flach-platt gebaut.	à platte carène.
Scheitern.	Briser.
Scheiterung.	Bris.

Sandbank.	Banc, bas fond, greve.
Sandberge am Strande	Dunes.
Sachkundiger.	Expert, prud'homme.
Schaden.	Dommage.
= beschädigt.	Endommagé.
= entschädigen.	Dedommager.
S. Havarie.	
Scheeren, Klippen.	Falaises, ecueils.
Schiff frey, Gut frey.	Vaisseau libre, marchandise libre.
Schiffarth.	Navigation.
Schiffbar.	Navigable.
Schiffbruch.	Naufrage.
= leiden.	Faire naufrage.
= aus d. Schiffbruch geborgne Waaren.	Des effets naufragés, sauvés.
Schiffsbaumeister.	Maitre constructeur de navire.
Schießen oder streichen lassen, das Lau.	Larguer la cable.
Schiffen.	Naviguer.
= ein- u. ausschiffen.	S. Laden.
Schiffer.	Maitre, Capitaine de navire.
= in den Häfen der mittelländischen See.	Patron de Navire.

Gez = Schiffer.	Maitre sur gages.
Schiffsvolk.	Equipage. Mariniers.
= Journal.	Regitre du navire.
= Junge.	Mousse.
= Rheeder.	S. Rheeder.
= Behuf.	Besoin, nécessité du navire.
= Part.	Action, portion de navire, quirat.
= Treppe.	Escouille.
= Werft.	Chantier.
= Zimmermann.	Charpentier de navire.
= Zwieback.	Biscuit.
= Schnabel.	Eperon du navire.
S. Schiffe.	
Scorbut.	Scorbut.
Schuld, des Schiffers.	Par le fait du capitaine.
Seicht.	Bas fond.
Schleichhandel.	Commerce clandestin, de contrebande.
Schmuggeln.	Passer des marchandises en fraude.
Schmuggler.	Contrebandier.
Seegel. S. Schiffe.	
= aufziehen, be- setzen.	Deploier les voiles.

Steuermann.	Nocher, Maitre en second, contre Maitre.
Steuern.	Gouverner, piloter.
Steuervasser.	Sillage ouaiche, lague.
Stoßen, zusammen.	Aborder, abordage.
• am Grunde.	Labourer.
Stoßwind.	Bourasque, coup de vent
Stapel.	Chantier.
• vom Stapel lassen lassen.	Lancer un navire.
Stille des Windes.	Calme.
Sturm, Sturmwind.	Tempête, ouragan.
Strand.	Greve, plage.
Stranden.	Echouer.
Strandung.	Echouement.
Strandgut.	Epaves, effets naufragés.
Strandrecht.	Droit de varech.
• auf den Strand setzen.	Faire echouer.
• vom Strand abbringen.	Mettre à flot et tirer des greves.
Strom.	Courant, marée, torrent.
Sprachrohr.	Porte voix.
Stürzen, Waaren.	Repandre, charger en grenier.

Sturzgut.	Marchandises à repandre dans la cale.
Spillage.	Repandement, dechet.
I.	
Tafeln, auf.	Agréer.
= ab.	Degréer.
Tafelage, Tauwerk.	S. Schiffe.
Taxation.	Estimation.
Tiefe, eines Schiffes im Wasser.	L'eau que tire un vaisseau. Ce navire tire 12 pieds.
Theer.	Goudron, brai.
Theeren.	Goudronner.
Tonne, halbe Last.	Tonneau.
c. 2000 lb.	
* Seetonne.	S. See.
Totalverlust.	Perte entiere.
Treiben, vor dem Anker.	Chasser sur l'ancre.
Trümmer eines Schiffes.	Debris d'un vaisseau.
II.	
Untergehen.	Perir.
Untersuchung.	Visite, examen.
Untiefe.	Bas fond.
Utsanz.	Les Us et coutumes.
Umschlagen.	Renverser.
Ungelder.	Fraix.

= Hafen = Ungelder.	Droits de port.
Ungewitter.	Orage.
B.	
Verflahrung.	Deposition de l'equipage faite par serment.
Verdeck.	E. Schiffe.
Verderben, von Waaren	Deperir.
Verderblichkeit, durch.	Par le propre vice de la marchandise.
= Frey von Verderb.	Sauf deperissement.
Verliehren, das Schiff.	Perdre le vaisseau.
Verlohren gehen.	Perir.
Verlust.	Perte, detrimement, avarie.
Versichern.	Assurer.
Versicherung.	Assurance.
Versichere.	Assureur.
Versicherter.	Assuré.
C. Affekuranz.	
Vorgebürge.	Promontoire, cap.
Volk des Schiffs.	L'Equipage.
= ab danken.	Congedier les matelots.
B.	
Wacht.	Le guet.
= auf der Wacht seyn	Faire le guet.
Wall, Ufer.	Cote, rivage.
= am Wall gehen	Descendre à terre.

• Begertwall haben.	S'abattre à la côte.
Wasser, See.	Eau de mer.
• salziges.	- salée.
• süßes.	- douce.
• frisches.	- fraîche.
• Braß.	- sommache.
• stilles, seichtes.	- morte, basse.
• Quell.	- vive.
• Fässer.	Bariques à l'eau.
• Eimer.	Seau.
• einnehmen.	Faire de l'eau fraîche
• ziehen, leß seyn.	Faire eau.
• mit dem Wasser gleich.	à fleur d'eau.
• Hofe.	Trompe.
Wand.	S. Schiffe.
Welle.	Flot, vague, lame de mer.
Werg.	Calfat.
Wraß.	Carcasse.
Werfen, das.	Le Jèt.
Wintern.	Hiverner.
Wurm, Schiffs.	Le perceur.
Wetter, schweres.	Gros temps, temps de tourmente.
• dickes neblichtes.	Temps nebuleux, sombre

Wind, Ost, West, Süd, Vent d'Est, d'Ouest de
Nord.

Sud, de Nord, la
Bise.

- Hauptwinde. Vents cardinaux.
- Nebenwinde. - collateraux.
- Nord-Ost, Süd- West &c. de Nord-Est-Sud-Ouest &c.
- halber. - de bouline.
- Windstoß. Coup de vent, bourasque.
- Passatwind. Vent alisé.
- vor dem Winde seegeln. Voguer vent en poupe, aller vent large.
- bey dem Winde. Bouliner.
- in dem Winde. Louvoier.
- über den Wind. Au dessus du vent.
- unter den Wind. Au dessous du vent.
- durchstehender. Vent fait.
- wendet sich. Le vent change.
- leget sich. - - s'appaise.
- widriger. Vent contraire.
- günstiger. - favorable.
- gegen Wind und Wasser. Contre vent et marée.
- gewinnen. Gagner, prendre le dessus du vent.

3.

Zimmern.	Radouber, faire le radoub.
Zimmermann, Schiffs.	Charpentier de navire.
Zoll.	Péage, droits.
= einkommender.	Droits d'entrée, de sortie.
= ausgehender.	
= Sundscher.	Péage du Sund.
Zollhaus.	Douane.
= Offiziant.	Douanier.
= Schreiber.	Greffier de la douane.
= Einnehmer.	Receveur des gabelles.
= Bedienter.	Commis, sergent de la douane.
Zubehör.	Appareux.
Zwischenraum.	Interstice.
Zwieback, Schiffs.	Biscuit.

Die übrigen Kunstwörter, welche in der Kaufmännischen Correspondenz nur selten vorkommen, sind in Aubin Dictionnaire de Marine nachzuschlagen.

Errata.

Seite 16 Zeile 4 von unten lies de grandes.

6. 21 3. 1 l. doivent.

— 21 3. 6 l. renseignements.

— 28 3. 11 v. u. l. n' exigeoit.

— 46 letzte Zeile lies car statt ear.

— 50 3. 8 l. de bonnes.

— 50 l. 3. l. 250.

— 58 3. 12 l. froment.

— 60 3. 4 l. 7700.

— 63 3. 4 v. u. l. sur.

— 67 3. 7 v. u. l. facture.

— 71 3. 10 l. necessaire.
